

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$6 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire

CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE NOUVEAU PROGRAMME PRIMAIRE
ET L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

III

20—L'INTRODUCTION HATIVE DE L'ANGLAIS POSE UN PRINCIPLE QUI SAPE LA BASE SUR LAQUELLE ON A ORGANISÉ LE PROGRAMME

Les raisons qu'on a fait valoir pour précipiter l'enseignement de l'anglais, raisons que je trouve formulées en substance dans le mémoire d'un groupe de professeurs et de directeurs des écoles de Montréal, sapent à sa base le principe sur lequel on a édifié toute la réforme du programme. Ce principe que je rappellerai au commencement de cet écrit, ce principe que la presse a salué de ses bravos, le voici : l'école élémentaire ne doit pas viser à enseigner à l'enfant tout ce qu'il lui sera utile de savoir dans sa vie, ni à rendre l'enfant capable d'exercer un métier ou une profession lorsqu'il en sort; elle donne les notions fondamentales indispensables à tout homme sans distinction, elle oriente sans spécialiser. C'est dans ces vues qu'on a éliminé la comptabilité commerciale pour ne donner que les éléments fondamentaux de toute comptabilité; qu'on a retranché les sciences, pour ramener l'observation sur les choses familières qui entourent l'enfant; qu'on a classé les matières en essentielles et en accessoires; qu'on a créé, à la suite de l'école élémentaire, l'école complémentaire où les connaissances éliminées pour être introduites et développées en vue des spécialités vers lesquelles l'élève voudra orienter sa carrière. Et c'est précisément l'annonce de ce principe et de ces réformes qui a provoqué de chaudes adhésions.

Or, le mémoire en question suppose que l'enfant, au sortir de l'école élémentaire, va entrer immédiatement en position. "Aucune position n'est accessible à nos jeunes Canadiens français s'ils ne peuvent parler et écrire dans les deux langues".

Tels bien, je suppose; c'est pourquoi je dis: montrons-leur donc au moins à parler et à écrire dans leur propre langue! Cela nous évitera l'humiliation d'entendre dire, comme je l'ai entendu de la bouche de deux hauts fonctionnaires civils, que les employés de bureaux dont ils utilisaient les services, quoique "gradués" d'académies en renom, leur faisaient des documents, leur rédigeaient des lettres qu'ils auraient honte de signer, et qu'ils ont dû les remplacer par des jeunes filles sortant de couvents moins réputés, mais enseignant mieux le français. Cela nous évitera l'humiliation que m'avouait un père de famille occupant une haute position sociale: "C'est pénible; mon fils a fait tout son cours à telle académie, et il ne veut jamais écrire qu'en anglais, parce qu'il avoue ne connaître pas suffisamment sa langue." Et c'est un représentant de la plus pure essence canadienne.

Mais pour revenir à ma première idée, s'il faut connaître l'anglais pour n'importe quelle position, faut-il donc que l'anglais envahisse le cerveau de l'enfant au seuil de l'école où il entre à sept ans? L'anglais, comme toutes les autres connaissances qui viennent se greffer sur la formation première, ne s'apprendra-t-il pas mieux quand cette première formation aura développé la capacité d'apprendre? Est-ce que tous nos hommes publics qui ont fait l'honneur de notre race n'ont pas appris l'anglais, règle générale, après avoir acquis la première formation dans leur langue maternelle?

L'on voudrait donc ramener l'école élémentaire, l'école des "éléments", à une école qui prépare immédiatement aux carrières! Alors faisons-y entrer le commerce, l'industrie, l'agriculture, que sais-je? Mais c'est précisément ce qu'on a voulu chasser de l'école. Tout le travail qui a été fait resterait donc sans raison d'utilité. Il est supé à sa base. J'attire respectueusement sur ce point l'attention de l'autorité supérieure qui préside à notre instruction primaire. Si une énergique direction ne tient pas au principe admis en vue de ramener l'école primaire à son rôle naturel, l'enseignement restera encombré autant, peut-être plus que jamais; l'école élémentaire sera encore une polytechnique en miniature, ambitionnant de faire des commis, des industriels, des compétences universelles, sans tenir compte de la nature et de l'âge de l'enfant; dans quelques années le programme, qui n'aura pas été suivi (comme l'autre, d'ailleurs, pourrais-je dire), sera déclaré un fiasco, et on proclamera l'école primaire une faillite. *Caveant consules!* Ce n'est pas par quelques modifications de détail, par quelques transpositions de matières au programme, qu'on améliorera l'instruction primaire. Une modification vigoureuse d'un principe reconnu bon; c'est en ramenant énergiquement l'école dans ses cadres naturels d'où l'ont fait sortir, depuis une vingtaine d'années, les récriminations insuffisamment réfléchies de ceux qui ont voulu faire de l'école primaire une petite université qui dispense de la grande. Le coup de barre est donné; ne laissons pas la barque retomber dans le remous.

F.-X. ROSS, ptre.

DEMAIN :

"Une proposition pleine de graves dangers".

BILLET DU SOIR

ANNIVERSAIRE

Je pense simplement à ce que la vie d'un étranger anomie; ce matin je comptais un an de plus; je m'aperçois ce soir qu'il me reste un an de moins.

La vie d'un singulier contraste avec : je veille, anxieuse, ma pauvre et chère malade. Son regard m'éclaire et son sourire enfin sonnent un glas en mon cœur; et pourtant, machinalement, sur ma lèvre passent des souhaits de fête.

La vie d'un profonds mystères : ceux qui jouissent sont à plaindre; ceux qui souffrent et luttent sont de grands privilégiés.

Sur la table il y a, en lambeaux, de rouges pétales de glaïeul : tel un drapeau de guerre qui se referme sous la mitraille. Dehors, le ciel se fait gris, le soir tombe. Quelque chose me souffle à la joue : l'épave; la querison? ou la pluie qui fouettera ma vitre?

Ce que vous voudrez, Seigneur, je l'accepte de bon gré.

SUZON.

LA RETRAITE DE
M. DESCHANEL

La retraite définitive de M. Deschanel, paraît n'être plus qu'une question de semaines, peut-être de jours. Le président de la République, après quatre mois de repos, a constaté qu'il lui sera, selon toute vraisemblance, impossible, d'ici longtemps, d'accomplir pleinement ses fonctions. Il décide donc de

Et voici que tout cela est brisé, comme brisés furent les rêves et les ambitions de M. Clémenceau, le dictateur d'hier.

Que les hommes sont peu de chose dans la main de Celui qui mène le monde!

La succession présidentielle est ouverte. M. Millerand vient de déclarer, non seulement qu'il ne sera point candidat, mais qu'il n'accepterait pas une élection. Cela écarte le concurrent qui paraissait avoir le plus de chances. L'ancien président, M. Poincaré, se refuse pareillement. Celui-ci en a eu assez, dit-on, des sept années qu'il a passées à l'Élysée. Il n'a point renoncé à la vie publique. Bien au contraire, il a accepté un fauteuil au Sénat, il se prodigue dans les journaux. On peut s'attendre à le voir, un jour ou l'autre, revenir au ministère. Mais on prétend qu'il estime que l'Élysée est une sorte de prison dorée, dont les murs paralysent l'initiative du président. Une arrière-pensée analogue fait plus que transparaître dans les déclarations que l'on prête à M. Millerand. Celui-ci a de la besogne sur le métier et croit que la présidence du conseil lui fournit un meilleur terrain d'action que la présidence de la République.

Millerand et Poincaré écartés, le candidat civil le plus en vedette est M. Jonnart, sénateur du Pas-de-Calais, ancien gouverneur de l'Algérie, envoyé extraordinaire auprès du Vatican. Homme à poigne et qui opéra le débarquement du roi Constantin. Celui-ci est prêt à accepter le poste. On parle de M. Ribot, mais cet ancien premier ministre a soixante-dix-huit ans et cet âge suffit probablement à ruiner sa candidature, s'il la pose ou la laisse poser. Les autres candidats désignés par les journaux : Leygues, Pams, etc., n'ont rien de particulièrement remarquable, mais cela ne veut point dire qu'ils n'ont pas de chance de succès. La démocratie n'a pas de goût exclusif et domine pour les hommes de tout premier plan, encore que, dans le cas de Poincaré et de Deschanel, elle ait probablement choisi ce qu'il y avait de mieux parmi les éléments disponibles.

On a vaguement parlé d'une candidature militaire : Foch ou Castelnau; mais, outre qu'il n'est pas sûr que ces deux généraux consentiraient à accepter la lutte, il faut noter que l'Assemblée nationale (composée du Sénat et de la Chambre des Députés et qui élut le président) n'a jamais manifesté de préférence pour les militaires, mais pour les plus glorieux, tel Chaury. Elle a toujours paru les redouter, au contraire. Ce sentiment s'est peut-être atténué, il est peut-être moins marqué dans les nouvelles générations, mais il doit avoir gardé beaucoup de son emprise sur plusieurs des dirigeants de l'opinion. Puis, il faut compter avec les sentiments politiques des électeurs présidentiels. Les dernières élections sénatoriales ont été moins favorables, moins confortantes — du point de vue religion et ordre — que celles de la Chambre des Députés, et se trouveraient-elles à l'Assemblée nationale une majorité prête à élire Foch ou Castelnau, même s'ils n'étaient point soldats?

Mais toutes ces conjectures n'ont qu'un intérêt bien secondaire. L'événement, selon toute probabilité, en aura d'ici quelques jours disposé et nous aura révélé le nom du nouveau chef de l'Etat français.

Omer HEROUX.

CROQUIS

L'EXPOSITION
BANALE

Ottawa, 15. — Le mois de septembre, le mois des expositions, les mois où le peuple s'amuse. Dans les villes, on attend, chaque année, de cet événement, une somme de plaisirs fabuleux, des bonheurs impossibles à préciser mais qui sont grands et dont on se souviendra. Il y a alors une espérance indéfinissable de choses merveilleuses, il semble que quelque fait va se produire qui changera la vie pour en faire un paradis, et les déceptions annuelles ne constituent jamais une expérience concluante. C'est un peu le même état d'esprit qui prévaut toutes les fois qu'un incident mémorable se produit : tout semble possible et tout semble préparer une régénération, un état de félicité parfaite, un Eden dont l'éblouissement hante sans cesse les âmes.

Or, parmi les expositions canadiennes, l'exposition d'Ottawa est remarquable entre toutes, selon les habitants de la capitale. Et par un après-midi d'automne commençant, alors que les taches jaunes des moissons mûres dans les champs ont disparu, ils se dirigent vers le parc Landsdowne où doivent s'élever des merveilles. Les tramways sont remplis d'une foule caquetante et joyeuse qui s'écroule avec bienveillance entre les banquettes, dans les couloirs et sur les marches-pieds. Quelques pauvres victimes dont les pieds ont été foulés par le même personnage pendant un laps de temps incroyablement long, se lèvent à leurs bourreaux s'exclamant : "C'est terrible, c'est terrible, c'est terrible." Sur la chaussée on voit tout le monde se dirigeant du même côté, se rengorgeant dans sa joie, vive et riante. On s'efforce de ne pas trop laisser paraître l'extérieur, afin de ne pas passer pour un enfant.

Enfin, après une assez longue at-

tente au guichet, voici les barrières franchies. La première impression n'est pas favorable. Un gros canon vous menace tout de suite à l'entrée, la queue tournée vers vous, l'air rébarbatif et roque. Il est conscient de son importance comme s'il défendait une ville assiégée et regarde passer les visiteurs d'un oeil soupçonneux et dédaigneux. Afin de faire plus ample connaissance et d'adoucir l'hôte du logis, on lui passe la main sur le dos et l'on apprend que c'est un bon diable de canon boche, fabriqué à Essen, qui a ses heures de gloire, et que les soldats canadiens ont enlevé à ses maîtres sur les champs de bataille. Maintenant, il semble méditer sur sa carrière terminée trop brusquement et sur les bons coups qu'il aurait su porter à l'ennemi, si on lui avait laissé la liberté de lancer ses jappements farouches dans la nuit.

Après avoir passé la barrière, un visiteur consciencieux n'a rien de plus pressé que d'acheter un petit sac de ce démocratique et délicieux aliment, qu'on appelle, en français, des "peanuts" salées. Et tout en grignotant pour la plus grande satisfaction des mâchoires, vous commencez à regarder un peu autour de vous, parmi une foule qui grigne le même vous, et qui semble heureuse de cet excellent exercice, comme vous. Les peanuts vous donnent une désinvolture sociale que vous ne pensez pas posséder, elles vous permettent de poser des questions avec aplomb et de contempler votre voisin avec une ineffable bienveillance. Elles rendent anodins les bouillonnements subites, faciles les pardons aux fautes, et les involontaires, elles vous empêchent de sentir la fatigue et vous mettent dans un état d'esprit propre à goûter le spectacle, qui vont se dérouler devant vos yeux.

Voici d'abord les petits chevaux de bois qui tournent à toute vitesse au son d'un orgue retentissant et criard. Les bambins ont saisi les loupes, remplis d'une hâte béatissime, comme si c'était arrivé, pour vrai. Et voici un vieux monsieur, déjà gris et ridé, les pieds dans les étriers, qui ne peut s'empêcher de sourire malgré sa gravité et vit là le plus beau de ses jours, à n'en pas douter. Une Anglaise d'âge mûr et classique, à lunettes et à cheveux flâsses, ne se livre pas à son plaisir sans suite, elle semble se demander, à chaque tour, si elle continuera plus longtemps à oublier la dignité qui convient à une personne de son importance dans le monde en général et dans la ville d'Ottawa en particulier. Elle fait une bien triste amara, cependant, mais elle se permet une seconde période d'ivresse malgré les remords intérieurs qui la rongent. Et toutes les jeunes filles et tous les jeunes gars, et toutes les personnes un peu âgées, au moment où ils se décident à monter à cheval, ont un petit sentiment de honte rapide parce qu'ils se permettent cet enfantineur. Mais voyez comme ce nuage disparaît après le premier tour. Ils ont des sourires de pitié pour le vulgaire pékin qui les regarde d'un oeil d'envie; ils le plaignent en eux-mêmes, ils le trouvent naïf, et ils se disent : "C'est tout, pour un peu, lui, consommerait de laisser la son air morose et de partager leur ivresse. Le pessimisme du plus pessimiste des philosophes ne résisterait pas aux petits chevaux d'avance qu'avant le deuxième tour sa figure se serait épanouie comme celle de la lune. Au galop de ces petits chevaux fignolés dans les positions les plus suggestives possibles, apprenez l'optimisme, vous les contempteurs les plus aigris de l'humanité, reconnaissez qu'il y a encore sur cette terre des instants qui ont bien de la douceur. Ne craignez pas de vous dévouer, pour un moment de vos airs de diplomate, accablés et respectés, amusez-vous à la harpe du public, comme des gamins en rupture de bancs, faites-leur un peu quelques niques et soyez mécontents, voyez humains pour la plus grande joie de vos biographes futurs."

Tout intéressants qu'ils sont, les petits chevaux ne sont pas toute l'exposition. Une large allée s'allonge, bordée de tentes et d'estrades. Des cris armés d'énormes porte-voix se lancent à l'assaut du public et débiter leurs boniments d'une voix ronflante, vous montrent des femmes vêtues d'oripeaux éclatants, ils sont des séducteurs, ils sont calins, ils sont condescendants, ils sont moqueurs, ils piquent les curiosités, les aguichent, ils ont toujours une merveille à vous montrer et vous surveillent comme une proie. Ils connaissent les cordes qu'il faut faire vibrer et leurs recettes sont des témoignages palpables de la crédulité du public. Le géant à douze têtes, le cheval à huit pattes, la charrette à sept roues, l'homme qui s'élève le cou d'une manière remarquable ne perdent pas leur intérêt à mesure que le monde vieillit et sont toujours des sujets d'admiration et d'attraction.

Et les diseuses de bonne aventure? Elles peuvent user de moyens divers pour connaître votre avenir, mais nulle ne le connaît mieux que celle qui vous examine la main au microscope, ou exerce les protubérances dont la Providence a pourvu votre crâne, ou consulte les cartes avec la suffisance d'une sibylle sur son trépid. Personne ne le prend au sérieux, mais leur tente est achalandée comme celle des autres. Leurs paroles sont comme celles du flateur; elles doivent aussi un avenir possible mais auquel on n'avait pas rêvé peut-être, elles disent les paroles vagues qui peuvent couvrir toutes les espérances. Elles ont tant d'assurance, aussi, voyez sur l'affiche. Tel homme de science, tel médecin renommé ont déclaré dans un tel journal que Madame Olga prédit l'avenir d'une manière vraiment surprenante et qu'ils ont en elle une confiance absolue. L'objet de cette confiance est vêtu d'une jupe jaune, d'une blouse rouge, d'un châle violet, et tout de suite, l'imagination prend feu. On écoute avec complaisance la devineresse qui vous révèle qu'une brune pense constamment à vous ou qu'une blonde partage vos sentiments.

Peu à peu le soir descend. La poussière s'élève comme un nuage, l'odeur des fritures donne à l'air un goût fade, les jambes sont lassées d'avoir tant marché, les roulements de tambour et les sons de flûte ont fatigué les oreilles. Et cette pauvre démocratie qu'on a exploitée toute la journée cherche un coin solitaire, s'affale à terre, sur le gazon, ruine des restes de victuailles sans entrain. Elle est hébété de tout ce bruit, de tout ce mouvement. Et sur elle, le soir descend comme une grande tristesse.

Léo-Paul DESROSIERS.

LA PLACE DU SAINT-SIEGE
DANS LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Par le R. P. Yves de la Brière

Le R. P. Yves de la Brière a donné dans les Etudes un remarquable commentaire de l'Encyclique Pacem Dei. Il étudie en particulier la participation du Saint-Siège à la Société des Nations et donne à ce sujet des vues nouvelles qui ne manquent pas d'impressionner les esprits droits et sincères de tous les partis.

Tout désigne la grande société religieuse dont le Pontife de Rome est le suprême Pasteur en ce monde pour apporter une collaboration de première importance à la difficile et périlleuse entreprise d'organiser juridiquement la paix entre les nations; c'est, d'abord, le caractère universel et international de l'Eglise, c'est sa doctrine évangélique de justice et de charité, ce sont les mémorables traditions de sa longue histoire, c'est l'étonnante puissance d'adaptation qui lui permet de marquer profondément tous les peuples d'une même empreinte spirituelle, tout en respectant la génie particulier et la physiognomie distinctive de chacun d'eux. Vraiment, la seule internationale qui tienne est bien le catholicisme.

Au sommet de la hiérarchie catholique existe précisément cette institution pontificale qui joint, à sa haute prérogative religieuse héritée d'une investiture divine, le caractère politique et juridique de la souveraineté au regard du droit international. Même si l'on cesse d'être un Etat, depuis la perte de son domaine temporel et territorial, le Saint-Siège demeure indubitablement une puissance, indépendante de tout pouvoir humain, régulièrement habilitée à traiter d'égal à égal, par voie de représentation diplomatique, avec toutes les autres puissances souveraines, de l'univers, tant que personnellement de droit international, en tant que puissance souveraine et juridiquement reconnue comme telle, la Papauté devrait être convoquée aux assemblées permanentes de l'organisation internationale et du droit des gens. Elle le mériterait d'autant plus qu'elle a toujours travaillé de toutes ses forces au règne de la justice, de la charité, de la paix de Dieu entre les peuples, et que nulle autre puissance humaine n'est en mesure de donner une contribution plus directe et plus efficace que la sienne à la redoutable tâche de moralité internationale sans laquelle le rôle de la Société des Nations demurerait parfaitement dérisoire.

Quand le Conseil de la Société des Nations tint, au mois de mai dernier, sa réunion à Rome, l'idée de la participation pontificale fut spontanément proposée par un homme d'Etat anglais, le philosophe des Fondations de Bellet, M. Arthur Balfour, délégué de la Grande-Bretagne, qui fut reçu en audience au Vatican. Son argument était tiré de l'énormité des obstacles qui s'opposent en tous pays à l'oeuvre pacifique de la Société des Nations, et il concluait à bon droit qu'on ne pouvait négliger de gaieté de coeur un concours aussi profondément sincère et désintéressé, un concours d'aussi haute valeur morale que celui du Pontife romain. La suggestion fut écartée par le président de l'Italie, M. Nitti, et le représentant de la France, M. Léon Bourgeois, pour des motifs qui n'étaient pas de compétence pontificale, et qui ne pouvaient qu'on ne pouvait négliger de gaieté de coeur un concours aussi profondément sincère et désintéressé, un concours d'aussi haute valeur morale que celui du Pontife romain. La suggestion fut écartée par le président de l'Italie, M. Nitti, et le représentant de la France, M. Léon Bourgeois, pour des motifs qui n'étaient pas de compétence pontificale, et qui ne pouvaient qu'on ne pouvait négliger de gaieté de coeur un concours aussi profondément sincère et désintéressé, un concours d'aussi haute valeur morale que celui du Pontife romain.

Du moins, le problème a été introduit dans l'arène des grands de la terre. Aux dirigeants de l'opinion catholique en chacune des nations du monde d'obtenir que notre revendication des droits du Saint-Siège et de sa collaboration future à l'organisation juridique internationale ne tombe pas dans l'oubli, qu'elle obtienne au contraire des adhésions puissantes, et qu'elle ne se heurte pas toujours à un exclusivisme obtus, moins nuisible encore à l'Eglise et à la Papauté qu'à la cause même de la paix internationale et du sens commun.

Sous quelle forme pourrait-on concevoir la participation du Saint-Siège à la Société des Nations? D'abord, une révision discrète du pacte de Versailles devra prévoir l'ad-

nance et qu'ils ont en elle une confiance absolue. L'objet de cette confiance est vêtu d'une jupe jaune, d'une blouse rouge, d'un châle violet, et tout de suite, l'imagination prend feu. On écoute avec complaisance la devineresse qui vous révèle qu'une brune pense constamment à vous ou qu'une blonde partage vos sentiments.

Léo-Paul DESROSIERS.

mission éventuelle de toutes les puissances souveraines, comme Louis Renault l'avait fait déclarer dans les Conventions de La Haye, et non pas exclusivement l'admission des Etats, des Dominions et des colonies se gouvernant elles-mêmes, puisque ces trois vocables ne peuvent juridiquement désigner la Papauté en sa condition présente. Mais dans quel organisme de la Société des Nations serait-il désirable de faire une place aux représentants du Saint-Siège?

Dans l'Assemblée générale des puissances participantes dans le Conseil directeur, composé de quelques membres de droit et de quelques membres élus par l'Assemblée générale, la présence d'une déléguée du Saint-Siège serait évidemment utile au prestige moral de la Société des Nations. Néanmoins, le Pape pourrait éprouver quelque gêne et quelque dommage à se trouver moralement et juridiquement solidaire des combinaisons politiques, des requêtes financières ou militaires, des mesures répressives ou coercitives qui devront être, en blâme général, adoptées par l'Assemblée générale. Telles ou telles mesures devraient mal à des hommes d'Eglise pour plusieurs raisons faciles à entrevoir, et notamment, *propter defectum lenitatis*.

Mais le pacte de la Société des Nations, tendant à réaliser le vœu des Conférences de La Haye, contient un article 14 ainsi libellé :

"Le Conseil est chargé de préparer un projet de Cour permanente de justice internationale et de la soumettre aux membres de la Société. Cette Cour connaîtra de tous différends d'un caractère international que les parties lui soumettront. Elle donnera aussi des avis consultatifs sur tout différend où tout point dont la saisira le Conseil ou l'Assemblée."

Depuis quelques semaines, le Conseil de la Société des Nations et le secrétaire général examinent précisément l'organisation future de cette Cour permanente de justice internationale et la méthode d'après laquelle on pourrait y faire entrer la plupart des éléments qui constituent déjà la Cour permanente d'arbitrage internationale établie à La Haye.

Se serait-ce par la Cour de justice que les délégués pontificaux trouveraient leur place la plus naturelle?

Les attributions dévolues par ce texte à la Cour permanente se répartissent normalement en trois catégories, qui répondraient à la compétence de trois Chambres ou Commissions distinctes : juger et punir les transgressions criminelles du droit des gens, résoudre par arbitrage les conflits internationaux déférés à la Cour des avis consultatifs sur les questions de principe et l'interprétation des règles ou des lois internationales.

Evidemment, la participation des représentants du Pape à l'oeuvre de justice répressive contre les puissances violatrices du droit se heurterait aux mêmes objections que la collaboration aux travaux du Conseil ou de l'Assemblée générale. *Propter defectum lenitatis*. Mais l'arbitrage international, et plus encore, la détermination doctrinale ou l'interprétation équitable des principes juridiques dans les cas litigieux, voilà qui répond d'une manière singulièrement heureuse au caractère distinctif de la haute magistrature morale du Saint-Siège de Rome parmi les puissances souveraines. Pourquoi donc la Société des Nations ne convierait-elle pas le Pontife romain à se faire représenter par des délégués officiels dans la Cour permanente de justice internationale? Pourquoi donc les délégués pontificaux ne siègeraient-ils pas dans la Chambre ou la Commission ayant à donner des avis sur les questions de doctrine et de principe? Pourquoi, enfin, le représentant du Pape, en raison du rôle pacifique qu'il appartient tout spécialement au Saint-Siège et la place au-dessus des compétitions politiques des Etats, ne présiderait-il pas de droit les Chambres ou Commissions auxquelles il participerait dans la Cour permanente de justice internationale? Partout, en effet, où est accrédité un nonce apostolique, n'est-ce pas lui déjà qui, pour le même motif, est toujours le doyen-né du corps diplomatique?

En faveur d'un tel mode de participation du Saint-Siège à la Société des Nations, les bons arguments surabondent. Nous définissons que ce soit d'ailleurs à l'encontre la moindre raison valable.

Voilà sous quelle forme moderne nous croyons concevoir la réalisation du vœu que Joseph de Maistre formulait noblement au treizième chapitre du second livre Du Pape : "J'oserais croire que le titre de médiateur-né (entre les princes chrétiens), accordé au Souverain Pontife, serait de tous les titres le plus naturel, le plus magnifique et le plus sacré. Je n'imagine rien de plus beau que ses envoyés au monde."

(Suite à la 2ème page)

Le 13 août 1920

Ceux de nos lecteurs qui pourraient disposer d'un ou de plusieurs numéros du *Devoir*, édition quotidienne du 13 août 1920, sont priés de les adresser au secrétaire de la rédaction, au *Devoir*. Nous les en remercions d'avance.

BLOC-NOTES

M. Meighen

La Gazette de ce matin, annonce que notre nouveau premier ministre commencera le 21 de ce mois-ci une tournée politique dans les Cantons de l'Est. Il est de plus en plus évident que M. Meighen entend faire la cour à la province de Québec, tout comme M. Borden, au cours de l'été de 1919. Nos gens sont assez polis pour accueillir courtoisement M. Meighen et l'écouter, quoi qu'il leur dise. Il reste à voir quelle fois ils auront dans ses paroles et s'ils oublieront la conduite de ses amis politiques et du cabinet dont il fit partie, pendant la guerre. La Gazette, dans un premier-Montréal pompeux et élogieux de ce matin, compare M. Meighen à Lloyd George. Le compliment est de ceux qui ne blessent pas M. Meighen, et d'aucuns l'accueillent avec un sourire de scepticisme, tout en admettant que M. Meighen n'est pas le premier venu. Malgré ses paroles louanges et malgré les invitations au rapprochement entre le Québec et le cabinet, invitations dont M. Meighen et ses amis sont prodigues, de ce temps-ci, il en faudra encore davantage pour que notre population donne dans le panneau. Ce n'est pas le discours de M. Blonدين, ces jours derniers, qui peut l'avoir convaincu que sa détermination à élire, de n'avoir rien de commun avec un ministre dont les principaux membres ont été dans le passé et jusqu'en ces derniers temps ses pires contempteurs, lui est nuisible. Et ceux qui se sont politiquement suicidés, ce sont ceux qui, comme M. Meighen et Blonدين, ont pendant la guerre, adopté une politique condamnée depuis par la masse des électeurs, hors du Québec comme dans notre province même. Les discours de M. Meighen chez nous ne changeront rien à tout cela, quelques belles paroles qu'il nous prodigue. Nos gens l'écouteront, mais ils ne laisseront pas à en faire ses partisans non plus que ses amis. Le passé est encore trop près de nous, et trop connu.

Il les a

Le Globe affirme que lord Northcliffe vient de déclarer n'avoir pas tout l'intention d'acheter quel que quotidien d'origine anglaise que ce soit à Montréal. Cela peut se croire. Ils font déjà la besogne, pourquoi les acheterait-il?

Contre l'ordre social

C'est, de ce temps-ci, dans maints pays, une poussée contre le mariage religieux. En Angleterre, toute une école, dont le romancier Conan Doyle est le principal théoricien, veut faciliter le divorce, le divorce, déjà trop nombreux, aux Etats-Unis, le divorce est de plus en plus répandu, comme en France, du reste, où la statistique indique qu'il se multiplie. Chez nous, outre la tentative faite pendant la dernière session fédérale pour rendre le divorce plus accessible, nous avons eu, il n'y a pas deux semaines, la déclaration de membres du congrès du barreau canadien en faveur de l'union laïque, et dans notre province même, de gens d'Eglise, afin de faire modifier nos lois sur la validité des mariages. Ce matin, on a pu lire dans les dépêches que le clergé catholique de la Nouvelle-Zélande vient à bon droit de protester contre la recommandation d'une commission parlementaire qui voudrait que, dorénavant, il soit interdit de déclarer inexistant le mariage devant les autorités civiles. Cette recommandation vise nettement le clergé catholique, qui n'est pas l'assemblée législative néo-zélandaise donne suite à ce projet, ne pourra, sans enfreindre la loi civile, créer la non-validité, pour des raisons d'ordre ecclésiastique, de mariages contractés dans certaines circonstances. Selon le *Times* de Londres, les évêques catholiques de Nouvelle-Zélande ont rendu public que leur intention de ne tenir aucun compte de cette loi, si elle est adoptée. Cette attitude courageuse se comprend aisément.

Tacticien

Le général Petain passait, surtout depuis l'affaire de Verdun, pour un tacticien et un stratège de premier ordre. La façon dont il a mené une autre de ses campagnes, celle qui a abouti à son mariage, il y a quelques heures, démontre qu'en particulier comme sur le terrain militaire, Petain est tacticien; car il a surpris et déjoué jusqu'aux chroniques d'habitude très indiscrètes. La chronique mondaine devra enregistrer cette grande défaite des nouvelles.

G. P.

M. Bourassa à Saint-Elisabeth

LA CONFERENCE DE DIMANCHE

M. Henri Bourassa donnera, dimanche prochain, le 19, à deux heures et demie de l'après-midi, une conférence publique à Saint-Elisabeth, comté de Joliette.

Le Directeur du *Devoir* les fera des oeuvres de presse à leur importance au point de vue catholique et national.

M. Bourassa à Saint-Elisabeth

LA CONFERENCE DE DIMANCHE

M. Henri Bourassa donnera, dimanche prochain, le 19, à deux heures et demie de l'après-midi, une conférence publique à Saint-Elisabeth, comté de Joliette.

Le Directeur du *Devoir* les fera des oeuvres de presse à leur importance au point de vue catholique et national.

Il y a dix ans

(Du Devoir, 16 septembre 1910).

Le premier-Montreal est de M. Omer Héroux. Il est intitulé: *L'affaire Roper. — Domestiques et partisans.*

Le prix des électeurs, par Georges Pelletier.

Un billet du soir de Jos. Verviers: "Tristesse."

Aux élections tenues en Afrique sud hier, le général Botha a été élu.

La ville d'Ottawa a fait un accueil enthousiaste au cardinal Van-nelli.

Le comité des résolutions du Congrès des Métiers et du Travail, déclare qu'il ne peut approuver la politique navale du gouvernement.

Timothy Candy est condamné à être pendu le 18 novembre, pour le meurtre des agents de police Fottin et O'Connell.

L'établissement McArthur, Corn-nelle, angle Saint-Paul et Saint-Gabriel, est ravagé par un incendie.

L'exploitation de l'aqueduc municipal de Montréal a rapporté un bénéfice net de \$191,237, déduction faite des intérêts sur les obligations.

LA MUSIQUE

LE CONCERT CARUSO

Le concert Enrico Caruso aura lieu le lundi soir, 27 septembre, à l'Arena Mont-Royal.

Caruso, à l'heure actuelle, n'a pas de supérieur et certains disent même pas d'égaux.

Caruso chantera ici, le 27 septembre. Nul doute que l'Arena sera trop petit pour contenir la foule immense des nombreux admirateurs que le grand ténor italien du "Metropolitan" compte en notre ville, où l'on a toujours trouvé l'accueil qu'il mérite.

Nous devons à M. Louis-H. Bourdon, la visite de Caruso.

Les billets sont en vente chez "Willis & Co."

OPERA CREATORE

Le public de Montréal est devenu difficile à plaire lorsqu'il s'agit de grand opéra. La première visite à Montréal de la troupe d'opéra de Creatore va démontrer qu'une organisation en tournée peut être complète et bien balancée. Nous entendons une pléiade d'artistes éminents qui seront bien secondés par un chœur suffisamment nombreux et un grand orchestre symphonique de 42 musiciens sous la direction du maître Creatore lui-même. On dit que les représentations qui auront lieu au théâtre Saint-Denis les quatre jours commencent le mercredi 22 septembre, seront les plus brillantes données à Montréal depuis bien des saisons.

Le répertoire est comme suit: mercredi, 22 septembre, "Aida" (avec le corps de ballet); jeudi, 23 septembre, "Faust", en français, avec ballet; vendredi, 24 septembre, "Rigoletto", avec Lazzaro dans le rôle du duc; samedi, 25 septembre, "Carmen", en français, avec ballet; dimanche, 26 septembre, "Lucie de Lammermoor"; samedi, 27 septembre, "Otello". Les billets se trouvent en vente lundi matin au théâtre Saint-Denis et chez Lindsay.

LAZARO DANS "RIGOLETTO"

Nous avons entendu en concert plusieurs des plus grands chanteurs du monde mais il nous est rarement, presque jamais donné d'entendre l'un d'eux à l'opéra. Lazzaro est l'un des plus grands ténors du jour. Et comme beauté de voix, il ne le cède à aucun de ses confrères. C'est donc un grand privilège que de pouvoir l'entendre à Montréal le jeudi soir 30 septembre dans l'opéra qui lui a valu ses plus grands succès: Rigoletto. Lazzaro sera brillamment secondé par Lina Palmieri, soprano léger. L'orchestre de 42 musiciens sera dirigé par le maître Creatore. M. Guvin annonce que les billets seront en vente lundi matin au Saint-Denis et chez Lindsay.

Huit ministres

absents d'Ottawa

Ottawa, 16. — (S.P.C.) — Neuf ministres sont actuellement absents de la capitale:

MM. Drayton et Robertson, en tournée dans l'Ouest pour la question du tarif; M. S.-F. Tolmie, malade à Victoria; MM. Hugh Guthrie et J.-A. Elder, en voyage d'affaires en Angleterre; MM. F.-B. McCurdy et R.-W. Wignmore, au milieu de leurs électeurs, à Colchester, N.-E., et à Saint-Jean, N.B.; M. P.-E. Blondin, à Madrid et le Dr Reid, en congé, en Angleterre.

M. Arthur Meighen quittera bientôt la capitale pour une tournée dans les Cantons de l'est de Québec; il sera à Sherbrooke le 21 septembre.

JUSQU'À LA FIN DE

CETTE SEMAINE

TOUS NOS

PYJAMAS

A

25%

D'ESCOMPTE

A. de LORIMIER

RUE NOTRE-DAME.

LETTRE DE TORONTO

LE PROCÈS

D'UN PARTI

L'ENQUÊTE A PRÉSCOTT SUR LA VALIDITÉ DE L'ELECTION DE M. FERGUSON. CHEF CONSERVATEUR. — UNE VISITE COMMÉMORATIVE. — LE CHANGEMENT DE L'HEURE.

Toronto, 16. — Les membres de l'ancien gouvernement conservateur, qui ont perdu la direction des affaires publiques par la défaite de M. Hearst aux dernières élections, sont loin de dormir sur un lit de roses. On poursuit une active enquête contre les agissements de plusieurs anciens ministres au sujet des "limites à bois" dans les dépositions des témoins tendant à prouver que tout un système était en vigueur pour rendre aux électeurs de mauvais comptes et pour falsifier les écritures. Voilà maintenant que quelques égraves qui restent d'un parti jadis populaire auront toutes les chances du monde de perdre leur siège.

On a visité, samedi dernier, aux terrains de l'exposition, deux vieux monuments de l'ancien Ontario, sous la direction de la société historique du comté d'York qui avait organisé cette fête intime.

Dans une ancienne habitation de colon, construite de bois rond recouvert de plâtras, sont rassemblés divers souvenirs des ans qui ne sont plus et une colonne, marquant l'emplacement du fort York, rappelle que cette citadelle protectrice s'appelait autrefois Fort-Rouillé, fondé par les Français pendant le règne de Louis XV.

M. Drury, premier ministre d'Ontario, fils de colon, et qui habite encore la maison construite par son grand-père il y a soixante ans, fit un vibrant appel en faveur de la terre et l'éloge enthousiaste des pionniers canadiens.

Le fort placé sur le bord du lac Ontario est admirablement situé pour faire comprendre la beauté de la terre canadienne et pendant qu'il s'est étendu aujourd'hui toute la ville de Toronto, à l'ouest s'allonge la campagne et en face frissonne la nappe ridée du premier des Grands Lacs.

Une femme accompagnée d'un caniche parfumé disait en sortant du musée où s'étaient peints de nombreux et des fusils à pierre: "Pourquoi ne se débarrassent-ils pas de toutes ces vieilleries?"

Et un mauvais regard passa dans les yeux des gens, moitié colère, moitié dédain.

La Ligue "Self-Determination for Ireland" a établi lundi soir sa troisième subdivision à Toronto.

Plusieurs discours ont été prononcés à cette occasion par les principaux chefs irlandais de la ville et l'on a protesté contre la manière dont l'Angleterre traite le maire de Cork et ses compagnons d'infortune. Au cas où Terence MacSweney mourrait des suites du traitement infligé par ses persécuteurs, on a décidé de faire une parade monstre par les rues.

Cette semaine s'ouvrira le congrès général des chambres de commerce de tout l'Empire britannique et des représentants viendront des diverses parties du monde assister aux réunions. Un de ses principaux projets connus de cette convention serait d'établir une ligne de communication complète entre tous les pays qui composent l'Empire.

Le service, qui a un but commercial et industriel, serait fait par aéroplanes.

L'exposition nationale qui s'est terminée samedi compte parmi les plus heureuses qui aient jamais eu lieu ici, bien que le nombre de ceux qui l'ont visitée soit moins considérable que celui de l'année dernière, à cause d'une pluie torrentielle qui a tombé toute la journée de samedi. C'est également cette même journée que la capitale ontarienne a repris l'heure solaire.

Pierre DUGARS.

Feu le Dr G.-A. Côté

Matane-sur-Mer, Qué., 16. — Ces jours derniers, est décédé à Matane, à l'âge de 52 ans, le Dr Gustave-Augustin Côté. Depuis de nombreuses années déjà la maladie minait sa robuste constitution, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine.

Il laisse sa femme, et son fils, Al-mont; son père, un frère, une sœur et un grand nombre d'autres parents. Il fut pendant 15 ans maire de son village puis il devint coroner du district et plus tard, il fit parti du bureau des gouverneurs du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Pendant 4 ans il fut aussi au nombre des directeurs du C. G. T. Ry. Nos sympathies à la famille.

En l'honneur du Dante Alighieri

Rome, 16 (S. P. A.). — On se prépare à célébrer en 1921, à Rome, à Florence et à Ravenne, le sixième centenaire de la mort du Dante Alighieri. Mais un obstacle se présente déjà: les dépenses occasionnées par ces fêtes.

Sen Benelli, poète, dramaturge et député, a présenté à la Chambre une requête allouant 2,000,000 de lires pour frayer les dépenses des conférences, des commémorations, des illuminations et des autres formes de tribut.

Cependant, Benedetto Croce, nommé récemment ministre de l'Instruction, lui-même poète distingué, critique et auteur, s'oppose à cette dépense. Il déclare que dans ces temps difficiles et sérieux, il désapprouve le principe d'honorer de cette façon la mémoire du plus grand écrivain de l'Italie.

Néanmoins, signor Croce invite ses compatriotes de célébrer le sixième centenaire de la mort du Dante en relisant les œuvres du grand poète. Quelques-uns ont approuvé cette suggestion, d'autres s'y sont opposés.

Les poèmes du Dante, même en Italie, font le sujet des discours plutôt que des études. Et il est à craindre que peu de personnes ne fassent mieux que de tenir avec respect ces volumes que tant de lecteurs ont feuilletés et qui ont pour auteur le poète qui donna la première grande poussée à la littérature moderne.

CE N'EST PAS

UN SUICIDE

LE DIRECTEUR DE L'AMERICA

JUSTIFIÉ PLEINEMENT L'ACTE DU LORD MAIRE MACSWENEY. — LES QUATRE CONDITIONS D'UN ACTE MORAL. — UNE OPINION THÉOLOGIQUE.

New-York, 16. — Dans la dernière livraison d'"America", le directeur de la revue donne une opinion théologique du jeune forcé qu'a accompli actuellement le maire MacSweney, de Cork. Il répond ainsi à une question que lui posent fréquemment ses lecteurs:

Dans l'opinion de théologiens compétents, la grève de la faim du maire MacSweney n'est pas un suicide. Particularités mises à part, on peut soutenir dans le langage de la plupart des moralistes influents, qu'il est légitime d'accomplir un acte digne qui dérive de deux effets, l'un bon, l'autre mauvais, pourvu que les quatre conditions suivantes soient remplies:

1. L'acte en soi doit être bon ou au moins indifférent;

2. Le bon effet doit provenir aussi rapidement de l'acte que le mauvais effet lui-même;

3. La raison d'accomplir l'acte doit être proportionnée à la gravité de l'acte lui-même;

4. L'intention de la personne qui accomplit l'acte doit être droite.

Si ces quatre conditions sont remplies dans l'acte de M. MacSweney, il n'y a pas de suicide. D'un autre côté, si l'un manque l'une de ces conditions, l'acte est immoral.

Les quatre conditions existentielles? Oui.

1. En soi, l'abstention de manger est pour le moins un acte indifférent; si c'était mal en soi, tout homme pécherait du moment qu'il s'abstient de prendre de la nourriture, lorsqu'il jeûne par exemple, selon le précepte de l'Eglise. L'acte est donc manifestement indifférent en soi, donc la première condition est remplie.

2. Le bon effet de l'acte actuel, c'est-à-dire, de la grève de la faim, est aussi immédiat que le mauvais effet. Les bons effets évidents de l'acte sont, d'abord, la publicité qu'il donne de la tyrannie et de la brutalité de l'autorité anglaise, et secondement l'appui moral revêtu à la nation irlandaise pour qu'elle puisse continuer à revendiquer sa liberté. D'un autre côté, le mauvais effet, si en vérité il était moralement mauvais, c'est la mort.

Manifestement le premier bon effet de cette grève de la faim est aussi immédiat, pour ne pas dire d'avantage, que le mauvais effet, s'il n'y avait pas d'autre raison, parce qu'il s'est déjà fait sentir, tandis que jusqu'à cette date, la mort n'est pas encore venue. On peut dire la même chose du deuxième bon effet: en consultant les journaux irlandais; cependant cela n'est pas nécessaire pour étayer notre preuve, car il suffit d'un seul bon effet. La deuxième condition requise pour accomplir un acte moral est donc bien remplie.

3. La raison qu'invoque le maire MacSweney pour faire la grève de la faim est des plus graves; en effet, est sa grève de la faim, la mort n'est pas la grève de la faim. Car la raison n'est autre que la revendication du droit d'une nation opprimée à la liberté, à l'indépendance, et cette raison c'est en résumé, la liberté de la nation irlandaise. Donc, la troisième condition est remplie.

4. L'intention du maire MacSweney est droite, non seulement elle est droite, elle est également des plus nobles et des plus dignes de louange. Il désire non pas tuer lui-même, mais plutôt détruire la tyrannie, aider la cause de la liberté de son pays. Ainsi la quatrième condition ne manque pas; donc l'acte de MacSweney est justifiable.

On pourrait invoquer d'autres circonstances à l'appui de cette conclusion, mais pour le moment du moins, cela suffit pour répondre à la question que nous a posée le médecin de Roxbury, Mass., ainsi que d'autres correspondants.

Le directeur de l'"America".

Honoraires d'avocats

Le conseil général du Barreau de la province de Québec a sa séance du 21 juin dernier, a pris une décision importante qui intéresse le commerce en général.

Depuis plusieurs années, le barreau demandait que ses honoraires fussent augmentés afin de pouvoir faire face à l'augmentation du coût de la vie. On prétendait spécialement que, pour la perception des créances commerciales, les avocats n'étaient pas assez rémunérés de leurs services. Le conseil général du Barreau se rendant à cette demande, faite à l'assemblée générale des avocats de Montréal le 1er mai, a décidé qu'à l'avenir les avocats auront droit sur la perception des comptes et créances de commerce aux honoraires suivants:

15% sur les premiers \$300.
8% de \$300 à \$1,000.
4% sur le surplus de \$1,000.

Honoraires minimum de \$5.
50% sur les réclamations de moins de \$10.

Et dans le cas de poursuite, un honoraire additionnel minimum de \$750 en outre de la commission; le tout ne devant pas toutefois excéder la moitié de la réclamation.

Ces honoraires sont payables par le client sur le montant perçu après que l'avocat a été chargé du recouvrement de la créance. Ce tarif est en force le 21 juin dernier et les avocats ont droit de charger ces honoraires à leurs clients même sans convention, ces honoraires étant reconnus comme la valeur des services rendus. Les avocats ont reçu ordre du conseil du Barreau de mettre ce tarif en vigueur en sorte que le commerce ne doit pas être surpris si ces honoraires lui sont chargés par les avocats à qui il confie la perception de ses comptes.

(Communiqué officiel du Barreau).

Le maire de Lévis

démissionne

Québec, 16. — (D.N.C.) — M. Noël Belleau, maire de Lévis, vient de démissionner pour cause de santé. Le successeur du maire Belleau sera nommé par le conseil, mardi soir prochain.

LA CONQUÊTE DU MONDE

Tokio, 16. — (S.P.A.) — S'il faut en croire des dépêches officielles reçues ici, des plans auraient été parfaitement élaborés à Moscou pour conquérir le monde. Des agents bolchevistes partiraient sous peu pour mener la campagne aux États-Unis, au Japon, en Chine, et dans toute l'Asie.

Les soviets veulent aussi, dit-on, faire de la propagande en Allemagne. Leurs agents seraient déjà en activité en France et en Angleterre.

CONTRE LA

POLITIQUE

LE CONGRÈS DES MÉTIERS ET DU TRAVAIL DÉCIDE DE NE PAS SE MÊLER DE POLITIQUE

Windsor, Ont., 16 (S.P.C.) — Le congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui siège actuellement ici, a décidé, hier après-midi, de se passer, pour cette année du moins, d'un secrétaire-trésorier rémunéré et consacrant tout son temps à travailler pour le congrès.

La proposition cependant a soulevé, avant d'être adoptée, une vive discussion. Plusieurs délégués ont vu dans cette résolution une tentative pour congédier M. P.-M. Draper, d'Ottawa, le secrétaire, et ceux qui l'ont défendu ont prouvé par la chaleur de leur plaidoyer qu'ils trouvaient que M. Draper s'acquittait loyalement et avec efficacité de sa tâche.

Une autre résolution du local 200 d'Ottawa, en faveur du droit de grève au détriment de la constitution, a aussi le sujet d'une vive passe d'armes parmi les délégués.

Avant l'ajournement, le congrès a discuté une résolution de l'Union des charpentiers et menuisiers, local No 2612, d'Hamilton, en vue de réduire la représentation des unions locales et des conseils des métiers et du travail.

La résolution préconisait un délégué seulement pour 300 membres. L'an dernier, paraît-il, les unions d'Hamilton avaient envoyé tous leurs délégués au complet le jour du vote, tandis qu'un petit nombre seulement avaient assisté aux séances des autres jours du congrès. Deux amendements ont été proposés avant l'ajournement.

Hier, le congrès a ratifié sa résolution, presque à l'unanimité, de ne pas former un corps politique. La clause du rapport de l'exécutif concernant l'attitude du congrès, en rapport avec le procès des grévistes de Winnipeg, a été adoptée, sauf les éloges décernés au Congrès par M. Ernest Robinson, secrétaire du conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg.

Sur la recommandation de l'exécutif, le congrès a décidé d'essayer d'obtenir que l'acte de l'Amérique britannique du Nord soit amendé de façon à rendre légale la mise dans les statuts de la loi de la journée de huit heures par le gouvernement fédéral. Les délégués se sont aussi prononcés pour la semaine de 44 heures.

Ils ont condamné ceux qui font éclater des grèves sans autorisation, et qui concluent des accords sans en avertir l'exécutif. Les membres anciens et nouveaux, ont été priés d'adhérer strictement aux ententes.

Aux cours de l'après-midi, le président Tom Moore a coupé les ailes à un canard, en déclarant que l'Ouest Canadien est bien représenté au congrès puisqu'il a envoyé 21 délégués.

LES CAUSERIES

DE BEAVERBROOK

LE BARON FAIT L'ÉLOGE DE BONAR LAW. PARLE DE LA GUERRE, DE L'IRLANDE, DE L'INCIDENT ANGLO-FRANCO-RUSSE-POLONAIS, ET D'AUTRES CHOSSES ENCORE.

Saint-Jean, N.-B., 16. — (S.P.C.) — A un banquet donné en son honneur, lord Beaverbrook a rendu un hommage à M. Bonar Law. Il a déclaré que sans M. Law, le premier ministre Lloyd George n'aurait pu maintenir son gouvernement pendant la guerre, ni après.

Un sujet de la question irlandaise, lord Beaverbrook se dit convaincu que M. Lloyd George et M. Law étaient prêts à céder presque tout à l'Irlande, sauf la séparation de l'empire, pour effectuer un règlement. Il a parlé aussi de l'incident franco-anglais concernant la Russie et la Pologne et dit que la question était excessivement embarrassante. Il a ajouté que l'Angleterre se trouvait confrontée à un problème épineux, celui de la Mésopotamie. Il lui faudra abandonner le mandat sur ce pays ou l'exécuter.

Lord Beaverbrook dit que le moment est venu de réorganiser le bureau des affaires étrangères anglaises et de créer un conseil où les Dominions auraient voix. Son intention, dit-il, est de ne pas rentrer dans la vie publique à moins que de graves difficultés ne surgissent. Il pourrait dans ce cas offrir ses services peut-être comme interprète entre la métropole et les colonies.

Il est parti pour New-York, hier soir.

Des arrestations à

Thorold

St-Catharines, 16. — Treize habitants de Thorold ont été arrêtés, hier, au sujet des émeutes qui se sont produites dans cette ville au mois d'août dernier. On se rappelle qu'à cette époque la foule après une manifestation de toute une nuit, le programme comportant l'incendie du Palais de justice, avait voulu lyncher un nommé David McNeal. Celui-ci n'échappa au supplice que grâce à son sang froid et à son éloquence.

Un meurtre pour de l'alcool

Woodville, N.-H., 16. — Un tout jeune homme, Robert T. Mead, de la Grange, Ill., étudiant au Dartmouth College, vient d'être condamné à quinze ans de bagnes, pour l'homicide d'un de ses confrères, Henry E. Maroney, de Medford, Mass. Le crime a été commis à la suite d'une querelle au sujet d'un cool de contrebande que les étudiants apportaient au collège. Ceux-ci faisaient régulièrement des voyages au Canada, jusqu'à Montréal pour se procurer de l'alcool.

Dans l'épiscopat

français

Paris, 4. — (Par courrier) — On télégraphie de Rome: "Mgr Lécuyer, évêque d'Oran, est nommé évêque de Périgueux."

Mgr Lécuyer est né à Bassussart (Basses-Pyrénées), le 24 août 1859. Après avoir passé plusieurs années dans le ministère paroissial, il fut nommé prêtre de Sa Sainteté, le 28 novembre 1899, la même année, prêtre apostolique de Saint-Pierre et Miquelon et, enfin, le 6 décembre 1915, évêque d'Oran. Il avait été sacré à Bayonne, par S. Em. le cardinal Andrieu.

Nègre candidat

Little Rock, Ark., 16. — On annonce officiellement que le nom de J.-H. Blount, un nègre, sera sur la liste des candidats au poste de gouverneur de l'État d'Arkansas, lors des élections générales de novembre.

Démission du cabinet

tchéco-slovaque

Prague, 16. — Le cabinet tchéco-slovaque a démissionné, hier.

Livré en paquets cachetés qui sont une garantie de propreté et de satisfaction, exigez le

Macaroni Hirondelle

CATELLI

Notre livre de cuisine envoyé gratuitement sur demande indique 115 manières différentes de l'approprier.

LA CIE C. H. CATELLI, LIMITEE, MONTREAL, 179F

Thomas Dussault
Limitée

281-est, rue Sainte-Catherine

près St-Denis

Elégance et Confort

Dans la chaussure de notre marque, vous avez tout ce que comportent ces deux grandes caractéristiques: Éléance et Confort. Quant à la qualité des chaussures que nous vendons qu'il nous suffisse de dire que nous nous en portons garants.

TOUS LES MODELES EN VOGUE CET AUTOMNE

Indispensable en voyage, à la chasse, à l'atelier, au bureau, partout

La bouteille

THERMOS

C'est la bouteille qui conserve chauds ou froids — selon le cas — les aliments ou liquides que vous y introduisez. Faites-en l'essai. Vous ne pouvez faire un meilleur placement.

Soul l'article authentique porte le mot Thermos gravé sur l'étui métallique. — Grand choix à l'agence spéciale

TEL ST LOUIS 811-2999

J. H. ROBERT

PHARMACIEN CHIMISTE

1105 RUE ST-DENIS ANGLE MONT-ROYAL

Herdriau & O'Shea

Bureaux d'art

pour églises et résidences

Verreries des écoles de Munich, française, anglaise et américaine.



Aussi tous verres blancs et de couleur.

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Bureau et atelier de fabrication: 15 rue Perrault, Tél. Bell Est 3948. Montréal

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI 17 SEPTEMBRE 1920

SAINT LAMBERT

Lever du soleil, 5 heures 45.
Coucher du soleil, 6 heures 04.
Coucher de la lune, le soir, 8 h. 45.
Premier quartier de la lune, le 20, à 0 h.
1 m. du matin.

— DERNIÈRE HEURE — LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 67
Minimum... 49
Même date l'an dernier... 69
Aujourd'hui minimum... 49
Même date l'an dernier... 49

BAROMÈTRE

8 h. du matin, 29.65 ; 11 h., 29.60 ; 1 h.
de l'après-midi, 29.55.

UNE EXPLOSION A WALL STREET

Huit personnes auraient perdu la vie. — On ne sait au juste à quel endroit s'est produit l'accident ou l'attentat. — A la Bourse ou chez Morgan?

New-York, 16. (S.P.A.) — Une violente explosion dans le voisinage de Wall Street et du Broadway a paralysé le district financier, quelques minutes après midi, aujourd'hui. On rapporte diversément l'accident. Certains disent que l'explosion s'est produite à la Bourse. D'autres, que l'explosion a eu lieu dans les bureaux de la J. P. Morgan Co.

La foule accourut aussitôt, mais la police la contient, de sorte que les journalistes ne purent se rendre sur les lieux pour constater au juste en quel endroit l'explosion s'est produite. On rapporte que huit personnes ont été tuées.

Une autre rumeur dit qu'une automobile a fait explosion en face des bureaux de Morgan.

Toutes les vitres des fenêtres du quartier financier ont été mises en miettes. Quinze minutes après, on rapportait qu'il y avait huit morts et cinquante blessés.

A 12 h. 15, la nouvelle fut confirmée que la Bourse avait fermé pour la journée. Le Bureau des gouverneurs a ordonné la fermeture deux minutes après l'explosion.

Les correspondants ont compté huit cadavres dans la rue, ainsi que ceux de plusieurs chevaux. L'édifice Morgan paraît ébranlé, et une partie de la façade du Sub-Treasury, de l'autre côté de la rue, est brisée. La bâtisse à quarante étages de l'Equitable a subi le contrecoup de l'explosion, tout comme dans le bas Manhattan.

M. Junius Spencer Morgan, fils de M. J. P. Morgan, et membre de cette firme, a été blessé par des morceaux de verre cassé. Les chefs de la compagnie ont démenti les premiers rapports disant qu'une bombe avait explosé dans l'édifice Morgan.

La liste des morts et des blessés, s'allongeant en passant de bouche en bouche, était, à 12 h. 30, à 15 tués et 50 blessés, mais on ne peut en avoir un chiffre exact, à cause de la confusion qui règne dans le district financier.

De même, il était également impossible, une heure après l'explosion, d'en déterminer la nature ou l'endroit exactement, parce que les spectateurs sont tenus à distance par des policiers de réserve.

Cependant, on rapporte que peu de temps avant midi, une automobile portant deux hommes vint s'arrêter devant les bureaux Morgan, et que, dès que les détectives de Morgan s'approchèrent de la machine, un des occupants se leva et lança, accidentellement ou autrement, ce qui paraît être une bombe.

Les habitants d'un gratte-ciel donnant sur Wall Street racontent autrement l'affaire de l'automobile. Ils disent qu'ils ont vu l'auto arriver et les individus en descendre. Trois spectateurs soutiennent que la bombe — si c'en est une — avait été réglée. Cette version diffère de la première, en ce qui concerne les deux voyageurs et leur chauffeur. La première nouvelle disait qu'ils étaient au nombre des tués ou des blessés.

Jamais le bas Manhattan n'a été témoin d'une excitation pareille. La Bourse suspendit son cours pour la journée quelques minutes après l'explosion. New-York oublie ses affaires pour se porter au secours des blessés.

Les pompes à incendie et les ambulances pénétrèrent dans les rues étroites du district financier, sur le sol duquel on voit une couche de verre cassé et les membres broyés d'hommes et de chevaux.

On voit parmi les cadavres ceux de trois jeunes filles horriblement mutilées. Un cordon de police fut installé en toute hâte autour du district financier.

30 MORTS ET 200 BLESSÉS.

New-York, 16. — (S.P.A.) — A 1 h. 05, on comptait trente morts et près de 200 blessés. M. Charles Matthews, de Brooklyn, dit que cinq personnes dont une femme, ont été tuées dans le département des obligations de la maison Morgan. M. Matthews, assis dans Wall Street, vis-à-vis du bureau Lamont, quand l'explosion s'est produite. M. Lamont dictait une lettre à ce moment. Il n'a pas été blessé. Dix-sept cadavres ont été retirés de sous le porche de la maison Morgan, à 12 h. 35, et étendus sur le trottoir.

LES BLESSÉS AUX HOPITAUX

New-York, 16. — (S.P.A.) — Tous les hôpitaux qui avoisinent le lieu de l'explosion sont remplis de blessés. Tous les médecins disponibles ont été mandés sur les lieux. Des camions automobiles ont été affectés au transport des blessés.

La plupart des victimes sont des jeunes filles qui travaillaient dans les bureaux des environs de Wall Street.

On a demandé d'urgence un détachement de soldats pour garder les bureaux du sous-trésorier.

On dit qu'un ancien financier important n'a été blessé.

LA DÉMISSION DE M. DESCHANEL

Paris, 16. — (S.P.A.) — Ce sont les médecins de M. Deschanel qui l'ont finalement amené à prendre la résolution de démissionner, dit l'Echo de Paris. On s'attend que le président va communiquer officiellement la nouvelle à M. Millerand aujourd'hui.

Il y a déjà plusieurs jours que M. Deschanel a pris sa décision et depuis lors, la vision de sa retraite prochaine semble l'avoir grandement soulagé. Il se promenait hier, dans le parc de Rambouillet avec Mme Deschanel et ses enfants et paraissait heureux de rentrer prochainement dans la vie privée. Le dernier acte de la vie de M. Deschanel, dit le journal, ressemble à une scène des tragédies de Shakespeare. Un matin, il n'y a pas

DERNIÈRE HEURE

Rambouillet, 16 (S. P. A.) — M. Paul Deschanel a présenté aujourd'hui sa démission comme président de la république française. Sa résidence ici, le président a envoyé sa lettre de démission avec un message à M. Millerand, président du conseil des ministres. Celui-ci lira ces documents à la Chambre des Députés, mardi prochain.

Terence MacSweeney

Londres, 16. — (S.P.A.) — Terence MacSweeney, le lord-maire de Cork, qui commence aujourd'hui son 35e jour de jeûne, a passé une mauvaise nuit et beaucoup plus faible, suivant le rapport des médecins de la prison de Brixton, au Home Office. Les médecins disent que le prisonnier a moins dormi encore que durant les nuits précédentes. Le lord-maire a certes passé une bien mauvaise nuit, dit à son tour le bulletin de la Irish Self-Determination League, et il est très faible et épuisé ce matin.

De la fausse monnaie

Des gens qu'on croit être des faux-monnayeurs, ont été pincés, hier, au No 53 est, Craig, par les détectives Beauchamp et Nassa et le sergent Mercer. Ils ont donné leurs noms: Marcel Dalpé, 17 ans, 306 Laval, et Edmond Perrault, 18 ans, 64 Sainte-Catherine. On a trouvé en arrière du restaurant Canadian Quick Lunch où ils tenaient leur boutique, des faux de \$20 faits sur le modèle des billets américains. Un autre se trouve inculpé dans cette affaire, Joseph Beaulieu, 56 ans, 222 rue Berri, qui est actuellement à New-York en liberté provisoire, sous une caution de \$10,000.

UN NAVIRE ITALIEN

LE "ROBILANTE" ACCOSTE A MONTREAL HIER. — L'ENQUÊTE SUR L'ACCIDENT DU "METAGAMA". — LE MOUVEMENT DES NAVIRES.

Le "Robilante", navire italien appartenant à la compagnie Latina, est arrivé à Montréal hier après-midi. C'est son premier voyage dans notre port. Ce navire a été construit en Angleterre pour le compte du ministère du transport et fut terminé l'an dernier. On ne l'utilisa pas cependant et il fut vendu. C'est un navire de 4,045 tonnes. La compagnie qui a acheté ce navire a été organisée dernièrement à Rome. Le "Robilante" n'avait pas de chargement pour Montréal mais il prendra du grain pour les ports italiens. Tout l'équipage qui est à bord a servi pendant la guerre, soit sur des transports, soit sur des croiseurs ou des destroyers. Le capitaine G. B. Grego et le premier officier Luigi Binzoni ont servi sur un torpilleur pendant deux ans. Le "Robilante" a accosté au quai No 2.

NOUVEAUX NAVIRES

En dépit des troubles qui existent en Irlande, la construction des navires de la White Star avance rapidement. Ces navires sont construits à Belfast. Le "Regina", un paquebot de 16,000 tonnes, sera complété dans le courant de l'hiver et on s'attend à ce qu'il vienne à Montréal vers le commencement du mois de mai prochain. Le "Calgary", un autre paquebot du même type et d'un même jaugeage, est aussi en chantiers maritimes à Belfast et sera livré le printemps prochain. Tous deux feront le service Liverpool-Montréal l'été prochain. Le "Rimouski", cargo de la même ligne, est actuellement à subir des réparations et servira comme paquebot l'année prochaine. C'est un navire de 10,000 tonnes. Comme on le voit la flotte des paquebots de la ligne White Star sera considérablement augmentée au cours de la prochaine saison de navigation. Tous ces nouveaux navires remonteront jusqu'à Montréal et feront le service transatlantique avec le "Metagame" et le "Canada" qui sont actuellement en service.

LA GLACE DANS LE GOLFE

Plusieurs navires qui passent par le golfe rapportent, depuis quelques jours, qu'ils y rencontrent de grandes quantités de glaces. Le "Manchester Mariner" qui est passé à ces jours derniers a rapporté avoir rencontré des glaces par 32 degrés et 12 minutes de longitude nord et 51 de latitude ouest, d'autres, à différents endroits. On note aussi de grands champs de glaces dans la route de Belle-Ile.

L'ENQUÊTE SUR LE "METAGAMA"

Ce matin s'est ouverte devant le capitaine Demers, l'enquête sur l'échouement de ce navire. Comme nous le disions hier le "Metagame" a été mis en cale sèche immédiatement après avoir été retiré de sa mauvaise position mais on a constaté heureusement qu'il n'avait pas souffert de dommages. Cela s'explique du fait que le navire alla très lentement lors de l'échouement et qu'il s'est échoué sur un banc de boue. Le "Metagame" a été retiré de son chargement et il quittera le port samedi matin avec un assez bon nombre de passagers.

UNE COMPÉTITION

Les commissaires du port de Québec prétendent être en mesure de charger un navire plus rapidement et d'une manière plus économique que les commissaires du port de Montréal. Cette controverse dure depuis longtemps. Elle sera définitivement réglée cette semaine. Le "Cabotia", un cargo qui devait venir à Montréal, est resté à Québec et M. J. L. Perron a chargé un remorqueur pour le faire partir plus rapidement et avec le moins de dépenses possibles.

LE "QUEBEC" EN RETARD.

Comme cela est arrivé plusieurs fois au cours de la saison le "Québec", ligne Canada Steamship, qui fait le service entre Montréal et Québec, est parti plusieurs heures en retard, hier soir. Le navire de Toronto était considérablement en retard, hier soir, et il a fallu attendre les passagers jusqu'à dix heures. Le "Québec" a été signalé à Portneuf, à 9 h. 30, ce matin.

MOUVEMENTS DES NAVIRES.

L'Empress of Britain, est parti de Québec hier soir, à cinq heures, et était signalé ce matin à la Rivière-au-Marché, 260 milles en bas de Québec.

Le "Corsican" et le "Saturnia" ont été signalés tous les deux, ce matin, à Belle-Ile. Ces deux paquebots se dirigent vers Montréal où ils sont attendus à la fin de la semaine.

L'Olympic, ligne White Star, est arrivé à New-York, hier, venant de Southampton et Cherbourg.

L'Empress of Japan, ligne du Pacifique, est parti de Hong Kong, mardi, et doit arriver à Yokohama le 23 septembre, et à Vancouver le 5 octobre.

Le "Victorian", même ligne, a quitté Liverpool, hier, en route pour Québec.

L'Empress of Asia, même ligne, parti de Liverpool le 26 août dernier, doit arriver à Hong-Kong aujourd'hui.

Le "Baltic", ligne White Star, parti de New-York dernièrement, est arrivé à Liverpool, lundi.

Le "Cabotia", cargo, est arrivé à

UN CONTRAT DE 25 ANNÉES

LES ADMINISTRATEURS SIGNENT LE CONTRAT DE LA CIE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER. POUR LA FOURNITURE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE AUX USINES DE L'ACQUEDUC — LE FUNICULAIRE DISPARAIT — DIVERS.

C'est aujourd'hui que M. Décarie, au nom de la ville, signe le contrat de la Cie Montreal Light, Heat and Power, pour la fourniture de l'énergie électrique aux usines de l'Acqueduc.

Le premier pas vers l'électrification des pompes de l'Acqueduc est franchi; le changement s'opérera cet automne avec l'installation des deux pompes électriques d'une capacité moyenne de 30,000,000 de gallons par jour, chacune. Et peu à peu, les vieilles pompes disparaîtront pour faire place à de nouvelles actionnées à l'électricité.

Le contrat prévoit la fourniture de 4,000 chevaux-vapeurs d'énergie électrique, représentant un voltage de 10,500; 60 cycles à courant triphasé; il a une durée de 25 ans et peut être révoqué, après avis des autorités municipales.

LE MAIRE EST FURIEUX

M. Martin a fait une colère, ce matin, lorsqu'il a appris que le comité spécial de la charte, touchant les choses d'administration, avait décidé que le maire serait dorénavant choisi parmi les neuf membres élus du conseil, au lieu d'être élu par le peuple.

"Le peuple, s'est-il écrié, ne se laissera pas impunément priver de son droit de choisir son premier magistrat."

Les menaces du maire ont produit de l'effet auprès de quelques-uns des commissaires de la charte, encois plutôt à laisser aux citoyens une des dernières prérogatives dont ils peuvent jouir actuellement. Ils sont décidés de ne point accepter les conclusions du comité à ce sujet et même de les renverser du tout au tout; ils proposeront l'élection du maire par tous les citoyens, mais pour un seul terme seulement.

M. Martin se voit quand même couper l'herbe sous le pied; puisqu'il est maire depuis trois termes déjà, et qu'ainsi il ne sera point un candidat exigible aux prochaines élections.

L'affaire souleva tout un débat à la prochaine réunion générale de la commission de la charte.

LE VIEUX FUNICULAIRE.

Les débris du funiculaire du parc Mont-Royal, devront disparaître d'ici à huit jours; et ainsi aura vécu le système de locomotion qui a mené depuis de longues années les citoyens sur le sommet de la montagne.

La Compagnie Consumers Metal qui a obtenu le contrat de démolition a reçu ordre d'enlever tous ses matériaux dans ce court laps de temps; sinon la ville les enlèvera elle-même aux frais, risques et périls de la compagnie, tout en se réservant le droit de recourir contre elle.

UN REMBOURSEMENT.

La dette flottante de Maisonneuve sera gonflée d'une somme de \$206,26, à la suite d'une décision des administrateurs, somme affectée au remboursement de taxes imposées par erreur à M. le juge Archer, à M. J. L. Perron et à M. Althoff Hudson.

La résolution se lit comme suit: De rembourser les montants suivants représentant des taxes municipales payées par certains propriétaires pour certaines parties de lots acquis par la ci-devant ville de Maisonneuve, pour l'élargissement des rues Jeanne d'Arc et Charlevoix, les dits montants devant faire partie de la dette flottante de Maisonneuve, savoir:

Le juge Archer et J. L. Perron... \$ 970.14

Albert Hudson... \$1,087.12

LE DEPART DE M. MATHYS

Dans quelques jours, M. Mathys, secrétaire de la Ligue des propriétaires, partira pour un voyage de six semaines en Belgique. La Ligue songe à le remplacer à la commission de la charte puisque M. Mathys lui-même y insiste; les directeurs se réunissent après-midi pour décider de la chose.

M. Mathys considère qu'il lui faut un remplaçant afin que les intérêts de la Ligue et des propriétaires en général soient mieux sauvegardés, lorsque des questions qui les intéressent tout particulièrement seront débattues devant la commission de la charte.

Il est probable que M. Mathys n'abandonnera pas son poste de secrétaire, même si la Ligue lui nomme un remplaçant.

DEUX CONTRATS DE PAVAGE

La Commission administrative accorde les contrats suivants: (a) Pavage en asphalte de la rue de Courcelles, de la rue Saint-Ambroise au Canal Lachine, à MM. Quinlan, Robertson et Jenin, Limited, au prix de \$8,257.75; (b) Trottoir en ciment sur le côté nord de l'avenue Maplewood, de la rue Bellingham à l'avenue Northmount, à MM. Chagnon et Pilon, au prix de \$8,575.50; MM. Chagnon et Pilon.

Québec, hier, venant de Glasgow et prendra un chargement dans ce port pour le même port de mer.

Le "Frederick Gilbert" est parti de Montréal, hier, en route pour Gibraltar et les ports de la Grèce.

Le "Seawell" est arrivé à Montréal, hier, venant de Fowey, Cornouailles.

LE TRAVAIL NE MANQUE PAS

LA COUR D'APPEL A ETE SAISIE DE DEUX MOTIONS, CE MATIN. — PLAIDOIRIE DANS LA CAUSE BRITISH COLONIAL FIRE INSURANCE. — CHOINIERE ET MENARD.

La Cour d'appel a continué à siéger, ce matin. Elle a entendu deux motions et une plaidoirie.

L'une des motions demandait le renvoi de l'appel dans la cause de la Miter Lumber Co. et de White & Campbell. Le procureur qui demandait le renvoi de l'appel donnait pour raison que cet appel n'avait pas été pris dans l'espace de deux mois après la décision de la Cour de Révision avait été rendu le 18 novembre et l'appel n'a été inscrit en Cour d'appel que le 4 mars.

L'avocat de la partie adverse prétendait d'autre part qu'on ne devait pas compter le temps pour l'inscription en appel, à partir de la date à laquelle le jugement avait été rendu en Cour, mais depuis la date à laquelle le dossier avait été reçu au greffe de la Cour supérieure.

Le juge en chef a saisi le district de Joliette. Le jugement en question n'avait été transmis que le 10 janvier, au greffe de la Cour supérieure du district de Joliette, quoique le jugement de la Cour de Révision eût été rendu à Montréal le 18 novembre.

A l'appui de cette dernière prétention, on a invoqué une décision de la Cour d'appel, qui décidait que la date d'un jugement était celle de la transmission de ce document au greffe de la Cour.

La Cour d'appel a renvoyé la motion pour rejet d'appel.

UNE AFFAIRE D'ASSURANCE

Le procès en appel de la compagnie "British Colonial Fire Insurance Co." et Augustin Choinière et Adolphe D. Ménard, a été aussi entendu.

Cette compagnie en appelle d'un jugement qui a été rendu le 22 janvier 1919 par le juge Hackett, à la Cour supérieure du district de Bedford. Cette cour a maintenu la contestation de M. Ménard contre la compagnie qui avait fait une déclaration comme tiers saisi.

Cette somme de \$4,000 et celle de \$1,500, étaient les montants de deux polices d'assurances prises par le défendeur Ménard. La première somme représentait l'assurance sur un hôtel situé dans le village de Roxton, et la deuxième représentait une police d'assurance sur l'ameublement de cet hôtel et sur le fonds de liquides et de cigares de cet établissement. Cette propriété a été complètement détruite par un incendie le 20 avril 1914, alors que les deux polices étaient en vigueur. La compagnie refuse de payer ces polices en donnant pour raison que les clauses qui se trouvent au verso des deux polices ont été violées.

M. Ménard avait pris ces polices d'assurances en son propre nom mais payables à M. Augustin Choinière qui était créancier hypothécaire de l'immeuble en question.

M. Isaac Choinière, avait vendu à M. Ménard, mais ce dernier devait un fort montant sur cette vente, et il le devait à M. Augustin Choinière.

La cour doit décider si la déclaration faite par la British Colonial Fire Insurance Co est vraie ou fausse. Cette compagnie avait déclaré qu'elle ne devait rien à M. Ménard.

M. Ménard prétend que la compagnie est endettée envers lui et subsidiairement à M. Augustin Choinière pour la somme de \$7,000 sur l'immeuble et pour celle de \$1,500 sur les meubles.

La cause a été prise en délibéré.

M. Mackenzie-King en voyage

Ottawa, 16. — (S.P.C.) — M. W. L. Mackenzie-King, chef de l'opposition, partira d'Ottawa demain pour rendre visite à son frère à Denver, Colorado. De Denver, M. King partira à Victoria, C.A., où le 27 courant il prononcera le premier discours de sa campagne dans l'Ouest.

France-Suisse

Paris, 16. — (S.P.A.) — On rapporte que la France et la Suisse ont conclu un nouvel accord commercial.

et Filion devant remplacer leur chèque de dépôt au montant de \$736.00 par un chèque au montant de \$857.55.

DIVERS

Le docteur Boucher entraîne actuellement un certain nombre d'acteurs de langue française, pour la surveillance des terrains de jeux de la ville.

L'Association Athlétique d'Amateurs Nationaux pour se servir, pendant une durée de deux ans, d'une partie de la rue William-David comme terrain de jeu, moyennant la somme nominale de \$1 par année.

La commission soumettra de nouveau au conseil, le rapport recommandant un crédit de \$1,971.70, pour le grillage des fenêtres du garage municipal, du côté de la voie du Pacifique-Canadien et de la rue Lucien-Hubert.

M. Lucien Leclaire est nommé commis des comptes à la trésorerie, et M. T. A. A. Reed, inspecteur des privilèges et des licences, du même service municipal.

Les commissaires ouvrent aujourd'hui les soumissions pour l'achat de tracteurs automobiles pour l'enlèvement de la neige.

M. J. B. Beaudoin a ensuite prononcé une allocution sur les principes du syndicalisme catholique et national. MM. G. Hogue et G. Tremblay ont aussi porté la parole. M. J. A. Dugal a fait à la fin de la soirée un bref discours, dans lequel il a félicité les employés du travail fait jusqu'ici.

Les élections ont donné les résultats suivants. M. E. Pigeon, président; Mme Gross et M. J. A. Senechal, vice-présidents; M. H. G. Vaillant, secrétaire; Mlle Choquette, trésorière et infirmière; MM. S. B. Latraverse et A. Riendeau, censeurs; M. C. E. Bonneville, commissaire-ordonnateur; Mlle Ducharme, Gariépy, Scheller, Théoré, MM. Daoust, Marrisseau et Guibault, conseillers.

Une inauguration du local 145 des plâtriers s'est faite à la Fédération Canadienne du Travail à ce lieu mardi soir, au Temple du Travail, sous la présidence de M. Donat Perron. Avant la cérémonie d'inauguration la constitution de la F. C. du T. a été lue et commentée par toute l'assemblée. M. Pigeon a fait l'admission, sous la présidence de M. J. B. Beaudoin, d'un appel spécial aux membres de son syndicat.

Les élections ont donné les résultats suivants. M. E. Pigeon, président; Mme Gross et M. J. A. Senechal, vice-présidents; M. H. G. Vaillant, secrétaire; Mlle Choquette, trésorière et infirmière; MM. S. B. Latraverse et A. Riendeau, censeurs; M. C. E. Bonneville, commissaire-ordonnateur; Mlle Ducharme, Gariépy, Scheller, Théoré, MM. Daoust, Marrisseau et Guibault, conseillers.

Une inauguration du local 145 des plâtriers s'est faite à la Fédération Canadienne du Travail à ce lieu mardi soir, au Temple du Travail, sous la présidence de M. Donat Perron. Avant la cérémonie d'inauguration la constitution de la F. C. du T. a été lue et commentée par toute l'assemblée. M. Pigeon a fait l'admission, sous la présidence de M. J. B. Beaudoin, d'un appel spécial aux membres de son syndicat.

Les élections ont donné les résultats suivants. M. E. Pigeon, président; Mme Gross et M. J. A. Senechal, vice-présidents; M. H. G. Vaillant, secrétaire; Mlle Choquette, trésorière et infirmière; MM. S. B. Latraverse et A. Riendeau, censeurs; M. C. E. Bonneville, commissaire-ordonnateur; Mlle Ducharme, Gariépy, Scheller, Théoré, MM. Daoust, Marrisseau et Guibault, conseillers.

LES MINEURS ANGLAIS NE SONT PAS TOUS D'ACCORD

Les délégués des districts miniers vont se réunir mardi prochain. — Une entrevue avec le président du "Board of Trade", sir Robert Horne.

Londres, 16 (S. P. A.) — On voit dans le fait que des délégués de tous les districts miniers d'Angleterre vont tenir une conférence ensemble, mardi, des indices que les violations ne sont pas tous d'accord relativement à la grève générale projetée pour le 25 septembre. On rapporte qu'un grand nombre de mineurs n'ont pas donné d'avis de grève et on affirme que plusieurs des principaux unionistes ouvriers n'accordent qu'un appui modéré aux mineurs. On dit que les représentants des mineurs vont demander une autre entrevue avec sir Robert Horne, le président du Board of Trade.

Le gouvernement est prêt à prendre en considération la demande d'augmentation de salaire des mineurs, mais il ne veut pas étudier leur demande concernant la réduction des profits à réaliser sur le charbon. Le gouvernement dit que les profits des trois derniers mois ne justifient pas les mineurs de les estimer à 66,000,000 de livres sterling pour toute l'année, et il déclare que diminuer les prix du charbon serait supprimer les profits espérés.

POUR EVITER LA GREVE
Londres, 16 (S. P. A.) — On est d'opinion ici que les ingénieurs-mécaniciens de cette ville, ne feront pas une grève générale samedi, laquelle paralysait tous les tramways de surface et souterrains, comme ils ont menacé de le faire la semaine dernière.

Le conseil conjoint des industries nationales a tenu enquête sur la situation et on rapporte que l'union des électriciens a laissé entendre qu'elle allait retirer ses demandes concernant la grève éclatée dans une manufacture de Sheffield, cause du différend survenu ici.

La fédération des employeurs avait émis un avis de fermeture, mais on lui a recommandé de modifier sa décision, et l'union a ordonné aux ouvriers de ne pas abandonner leur travail.

M. GIOLITTI MÉDIATEUR

Le premier ministre italien prêche la modération aux ouvriers comme aux employeurs.

Turin, 16 (S. P. A.) — Le premier ministre Giolitti, prêche la modération et la conciliation aux conférences qu'il tient aujourd'hui avec les ouvriers et les employeurs en vue d'en arriver à un compromis satisfaisant aux deux parties en cause.

Un groupe d'employeurs ont déclaré qu'ils accepteraient l'intervention ouvrière dans la direction des manufactures, et les représentants des ouvriers ont demandé c'est l'état qui exercerait cette intervention au nom des ouvriers.

On croit que l'attitude du premier ministre va avoir une influence décisive, car il désire annoncer au Sénat demain, que le conflit est sur le point de se régler. On a l'espoir que la crise sera terminée à la fin de la semaine.

UN SUCCES POLONAIS

Trois mille bolchévistes sont faits prisonniers. — La révolution grandit en Caucase.

Varsovie, 16. — (S.P.A.) — Les opérations militaires des Polonais contre les Bolchévistes dans le haut de la rivière Boug ont été couronnées d'un plein succès. Les Polonais ont capturé 3,000 prisonniers, 26 canons, 5 avions, 2 trains blindés et 50 mitrailleuses. Cette nouvelle est officielle.

LA REVOLUTION ANTIBOLCHEVISTE

Constantinople, 16. — (S.P.A.) — On rapporte que la révolution antibolchéviste prend de l'ampleur dans la région de Bakou, en Caucase. Les Russes, qui ont administré précédemment la ville de Bakou, sont encore en retraite, dit-on.

Les élections ont donné les résultats suivants.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ÉLÈVES : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES À LOUER : — 15 sous par mot supplémentaire.
TROUVES : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
PÉRIODIQUES : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC. À LOUER : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
CAVAGES PROFESSIONNELS, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX : — 10 sous la ligne agée.
NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES : — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS : — 50 sous.
CARNET MONTAIGNI, NOTES, PERSONNELLES, ETC. — \$1.00 par insertion.

SITUATIONS VACANTES

COMPTABLE DEMANDE. Jeune homme, bilingue, ayant des connaissances générales de comptabilité. Doit fournir des recommandations. Adresser aux Agences de Voyages Jule Home, 9 boulevard St-Laurent, Montréal.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MÉCANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence générale, position assurée. Cours privés pour dames. S'ad. Colombe, 708 Demingway Est. Tél. Est 434.

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES
Chance exceptionnelle de vous procurer un trio ou un troupeau de lapins de choix. Adultes et en bonne santé. Satisfaction garantie. Angora blanc, gris, bleu, deux bucs, le lot \$25.00. Moitié du lot, \$15.00. Deux couples beiges adultes, \$6.00 le couple. Lapins blancs, couleurs blanc et brun, blanc et noir, bleu et blanc. Six femelles, un buck, \$20.00. English Tortoise, très rare, couleur foncée, bien nourrie, \$10.00. Deux couples, \$20.00. Grands des Flandres, gris acier, noirs ou blancs, 20 vieilles femelles et 7 bucs, le lot \$80.00. Trios, \$12.00. Couples, \$8.00. Aucune coupe. Polonais blanches (démontre), quatre femelles seulement, \$12.00. Sibériens noirs, pesant 10 livres, \$12.00. Sujets jusqu'à 14 livres pièce, 15 femelles, six bucs, le lot \$12.00. \$75.00. Trios, les meilleurs, \$15.00, les autres, \$10.00. Le lot entier de ces lapins de choix, 75 lapins en tout, \$200.00. La chance de votre vie de vous procurer un troupeau à bon marché. Satisfaction garantie ou argent remboursé sans frais. Traités par l'élevage de lapins, 25 sous par maille. Grottes avec un acheteur. Forme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Qué.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Alexandre Dupuis
(Établi en 1897)
COURTIER EN IMMOBILIER
Finances, Assurances, Placements
43 PLACE D'ARMES (près Craig)
MAIN 7512. Rés., St-Louis 3208.

TAILLEUR POUR DAMES

E. A. SEGUN, TAILLEUR POUR DAMES
Spécialité : costumes, manteaux, jupes et robes tailleur à la mode exclusive. Coupe et satisfactions garanties.
171 CHRISTOPHE COLOMB

Business College
214 ST-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL
Fondé 1893. Ouvert Jour et Soir
Vente sollicitée. Positions assurées
Prospectus sur demande
Tél. main 399. ANGUS GAZA, Prin.

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR.
MARION & MARION
244 RUE D'ARCADE, MONTRÉAL

AVIS

Avis public est par le présent donné que le soussigné a été nommé curateur à la succession vacante de feu Gilbert Henri Bourcier, en son vivant de la Cité de Montréal, marchand, suivant jugement de la Cour Supérieure, présidée par l'honorable juge A. A. Bruneau, en date du 31 août 1920.

Tout créancier ayant quelque réclamation contre ladite succession est requis de la produire entre les mains du soussigné.

Montréal, 13 septembre 1920.
P. A. GAGNON,
Comptable licencié,
11 Place d'Armes.

Province de Québec, Cour Supérieure
District de Montréal.
No 5096.

Dame Mary Jane Laperle, de la ville de Montréal-Est, district de Montréal, épouse commune en biens de Louis Senez, charretier, du même lieu, autorisée à ester en justice, vs

Le dit Louis Senez, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée contre le défendeur le 12ème jour d'août 1920.
Signé) JEAN ET MICHAUD,
Avocats de la demanderesse.

L'Union Jack trop en évidence

Pittsburg, 16. — Les délégués du congrès de l'Union internationale des mécaniciens ingénieurs ont suspendu momentanément leurs délibérations hier, pour protester contre la présence d'un immense drapeau anglais drapé sur le mur adossé du porche de l'hôtel où ils étaient réunis.

La séance a repris lorsque les couleurs américaines ont été hissées à la place du drapeau anglais.

Des rivalités politiques

Mexico, 16. — (S.P.A.) — Le président de la Huerta a déclaré que ce ne sont pas les communistes qui ont soulevé les récents troubles au Yucatan, mais que ces désordres sont le fait de rivalités politiques.

LA CHARTE DE MONTRÉAL

UN EXPOSÉ BIEN CLAIR

LES MEMBRES DE LA COMMISSION ENTENDENT UN DES EXPOSÉS LES PLUS PRÉCIS DU SYSTÈME DE REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE, PAR M. RONALD HOOPER, DU MINISTÈRE DU TRAVAIL.

M. Ronald Hooper, secrétaire de la Société de représentation proportionnelle du Canada, a exposé hier d'une manière précise et intéressante, le fonctionnement de ce mode d'élection, devant les membres de la Commission de la charte.

La question a fait jusqu'ici l'objet de longues discussions et c'est le premier exposé le plus clair de ce système nouveau que les membres songent à introduire dans la charte.

M. Hooper, avant d'entrer dans les détails du système, fait d'abord remarquer que pour obtenir le fonctionnement efficace de ce mode de vote, il importe d'abolir l'élection d'un seul représentant dans un district, ce qui fait qu'on doit réunir plusieurs districts en un seul, afin d'établir de plus grands districts où pourront être élus un certain nombre de candidats, et ensuite il convient, ajoute-t-il, de se servir du vote unique transférable selon les préférences indiquées par l'électeur.

La représentation proportionnelle, a dit M. Hooper, permet aux citoyens, en majorité ou en minorité, d'obtenir leur part entière de représentation au parlement qui parle et agit en leur nom. Elle confère aux citoyens une plus grande liberté de choix dans l'élection de ceux qui devront parler en leur nom dans leur parlement.

M. Hooper a donné un tableau représentant un bulletin de vote selon le système de représentation proportionnelle à vote unique transférable. Le bulletin porte douze noms de candidats, mais il n'y a que sept représentants à élire, chaque électeur n'a qu'un vote, cependant, ce vote unique, cependant, est transférable. De sorte que, si le candidat pour lequel l'électeur vote a été élu, ou est défait, parce qu'il sera le dernier et la liste, le vote de l'électeur, au lieu d'être perdu, est transféré au deuxième choix de l'électeur.

Pour bien comprendre ceci, il convient d'expliquer comment l'électeur doit voter. Il doit d'abord placer le chiffre 1 vis-à-vis le nom de son candidat favori. Il peut aussi mettre le chiffre 2 vis-à-vis le nom de son deuxième choix, le chiffre 3 vis-à-vis le nom de son troisième choix, et ainsi de suite, numérotant autant de candidats qu'il veut dans l'ordre de sa préférence.

Supposons, par exemple, que le nombre des candidats à élire est de 7, et que 235 votes ont été enregistrés. Il y a douze candidats sur les rangs. En comptant les votes, l'officier-rapporteur doit assortir les bulletins selon les noms marqués du chiffre 1, et accorde à chaque candidat un vote selon chaque bulletin sur lequel son nom est ainsi marqué.

L'officier-rapporteur s'assure alors de la qualité, c'est-à-dire du nombre minimum de votes qui assurera certainement l'élection d'un candidat. Dans ce cas-ci, ce minimum est de 30, et il est trouvé en divisant 235 (le nombre de votes enregistrés) par 8 (un de plus que le nombre de sièges) et en ajoutant 1 au résultat de la division. La division de 235 par 8 donne 29 et la quotité se trouve à être de 29 plus 1, soit 30. Sur un poll total de 235, huit candidats peuvent obtenir jusqu'à 29 votes, mais seulement sept peuvent obtenir autant que 30. Il y a sept candidats à élire; tout candidat par conséquent qui obtiendra 30 votes sera sûrement élu.

L'officier-rapporteur déclare alors élu tout candidat qui au premier comptage obtient une quotité de votes ou plus. Le premier, Filion, par exemple, a reçu 50 votes. Il en a donc 20 de plus qu'il lui en faut, de sorte que l'officier-rapporteur les transfère de façon à donner justice égale à tous les candidats indiqués par les partisans de ce candidat élu comme leur deuxième choix. Les cinquante bulletins sont réexaminés et assortis selon les noms marqués du chiffre 2. La division donne le résultat suivant. Un candidat, Laporte, a été, disons, le deuxième choix sur 10 des 50 bulletins, un autre, Lacroix, sur 25 et un troisième, Dillon, sur 15.

Le premier candidat élu, Filion, peut disposer de 20 votes de ses 50 votes, par conséquent il peut disposer de deux sur chaque cinq votes. Chaque candidat a en conséquence droit aux deux-cinquièmes des bulletins sur lesquels son nom est marqué du chiffre 2. Laporte a donc droit à deux-cinquièmes des 10 bulletins sur lesquels son nom apparaît comme deuxième choix, c'est-à-dire à quatre. M. Lacroix a deux-cinquièmes des 25 bulletins portant son nom comme deuxième choix, soit dix, et M. Dillon, aux deux-cinquièmes des 15 bulletins le désignant comme deuxième choix, soit six.

Quatre, dix et six votes sont en conséquence transférés à Laporte, Lacroix et Dillon respectivement comme leur part propre du surplus de Filion. Lacroix, admettons, avait eu 20 votes de premier choix,

et, comme sa part du surplus de Filion, est de 10, il obtient donc les 30 votes nécessaires et est élu.

Le transfert s'opère ainsi jusqu'à ce que les sept candidats soient élus, l'officier-rapporteur ayant soin, une fois que le surplus des votes a été transféré, de déclarer défait le candidat qui est à la queue de la liste.

Par ce système, dit M. Hooper, chaque parti obtient une représentation proportionnée à sa force électorale, et les électeurs de chaque parti se donne comme représentants les candidats qu'ils préfèrent le plus. L'exemple ci-dessus indique que tout parti qui peut enregistrer une quotité de votes peut élire un représentant. Si un parti est assez populaire pour enregistrer deux quotités, il aura deux représentants, et ainsi de suite.

Le conférencier a terminé sa conférence en répondant à diverses questions des membres de la commission.

FAITS DIVERS

ACCIDENT D'AUTO.

Hier matin, vers 7 heures et demie, une lourde machine McLaughlin a capoté, en face des portes de la prison de Bordeaux, boulevard Gouin. Victor Despatie, 21 ans, 576, avenue de Laval, a été tué instantanément, une femme a été blessée grièvement, et sept autres, dont deux hommes et cinq femmes, légèrement.

La femme qui a reçu les blessures les plus graves, se nomme Maria Petitjean, 30 ans, 603, Saint-Laurent. Elle a le crâne fracturé. On l'a transportée à l'hôpital Général.

Les autres personnes, qui en ont été quittes pour quelques coupures et égratignures, ont été conduites aux quartiers généraux de la police où le sergent Mercier les a questionnées. Elles ont donné leur nom : Rosario Degozzo, 11 Charlotte, Plattsburg, N.Y.; et Yvette Bélanger, 41 rue Bélanger, Simonne Gauthier, 30 rue Saint-Jacques, et Cecile Brunet et Jennie Wilson, toutes donnant la même adresse.

Quand l'accident s'est produit, Victor Lesage, 1620 boulevard Gouin a entendu les cris des blessés, et manda le lieutenant Deguire de la gare de Bordeaux, et vint assister les victimes.

Les constables Dufour, Desjardins et Cyr ont donné le premier secours aux blessés, et ont tiré le corps de Despatie de sous la machine, et l'ambulance vint chercher Muriel Petitjean, encore inconsciente. Les détectives Cantin, Gagnon et Monarque ont été envoyés sur les lieux pour s'enquérir de l'accident, et constatant que la plupart des blessés étaient en état de marcher, ils les ont conduits en automobile aux quartiers généraux de la police.

Le corps de Despatie a été transporté à la morgue. Son frère et son oncle sont venus l'identifier. La machine, propriété de Frank Paquette, est très endommagée, et est actuellement dans un garage.

La femme Petitjean, d'après les renseignements pris à l'hôpital, est à demi-consciente, et ne se remettra probablement pas.

L'AFFAIRE ECREMENT.

Hier, devant le juge Décarie, s'est continuée la cause Connolly-Ecrement, qui semble augmenter d'intensité de jour en jour.

Au cours de l'avant-midi, plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, un nommé John F. Clunie, de Montréal, qui a déclaré qu'à une certaine date d'automne 1918, alors qu'il était chez Connolly, deux personnes se sont présentées. Il s'est dit certain qu'Ecrement, et l'ambulance vint chercher Muriel Petitjean, encore inconsciente. Les détectives Cantin, Gagnon et Monarque ont été envoyés sur les lieux pour s'enquérir de l'accident, et constatant que la plupart des blessés étaient en état de marcher, ils les ont conduits en automobile aux quartiers généraux de la police.

La cour a ensuite été ajournée à vendredi prochain à 2 heures de l'après-midi alors que le juge rendra sa décision.

UNE GRANGE INCENDIÉE.

Hier matin, vers 10 hrs, le feu a détruit tout une récolte de grain et de foin, d'une valeur de \$3,000, dans les granges et les greniers à foin sur la route Barbotte, à trois milles d'Iberville. On ne connaît pas l'origine du feu, mais on croit généralement qu'il a été mis par des enfants qui s'amusaient près de la grange. Cette construction est isolée, et il n'y a pas de maison sur cette ferme.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE.
Hier matin, vers 4 heures, Marie Davis, 28 ans, a tenté de se suicider en essayant de se précipiter en bas du deuxième étage de l'hôpital des Soeurs Grises, à Saint-Jean, mais les religieuses de cette institution l'ont empêchée en arrivant à temps pour la retirer de la fenêtre. Cette femme était en convalescence dans cet hôpital. Elle relevait des fièvres typhoïdes. On avait remarqué, à l'hôpital, qu'elle manifestait des signes de folie, et des médecins de-

valent l'examiner. Cependant, hier matin, elle avait échappé à la surveillance. "J'ai tué quelqu'un, criait-elle, et je ne puis voir du sang!" Le chef de police Turgeon, mandaté sur les lieux l'a conduite à la prison Saint-Jean, où on la détient en attendant l'examen médical qui sera fait par le docteur S. H. Brosseau, chirurgien de la prison.

UN TIRE-LAINE PINCE.

Le train de Québec venait d'entrer à la gare du Mile-End, vers 7 heures, hier soir, lorsque les voyageurs ont entendu des cris "Au voleur!" Un individu s'enfuyait à toute vitesse dans la direction de la rue Saint-Laurent, poursuivi par un citoyen du nom de Joseph Lévesque, 382 rue Vinet. Le sergent Trudeau, du poste central, partit à sa poursuite à son tour, et l'a rejoint.

M. Lévesque a déclaré ensuite qu'au moment où il descendait du train, l'individu lui avait enlevé son porte-monnaie contenant une somme de \$300.

L'AFFAIRE GERGASDAS.

Katras Gergasdas, détenu sous l'accusation d'avoir tué William Lesses, dans la salle de danse Gouin, 1044 rue Sainte-Catherine, dans la nuit du 28 août, a comparu, hier, devant le juge Lecl. Le témoin principal entendu, hier, était madame Lesses, veuve de la victime. Elle a déclaré qu'elle dansait avec l'accusé quand son mari est entré dans la salle. Lorsqu'elle a passé avec son compagnon de danse en face de son mari, celui-ci a fait des remarques insultantes qu'il a répétées plus tard. Il a menacé de frapper Gergasdas avec une chaise. Ce dernier a pris la chaise des mains du mari, et l'a frappé sur la tête. Il n'a donné qu'un coup.

UN VOL DE DIAMANT.

A la cour d'enquête comparait devant le juge Lecl, hier, Domina Lamothe, accusé d'avoir volé un diamant d'une valeur de \$1,400 à M. W. F. Bentley, de Dallas, Texas, en visite à Montréal. Bentley raconte que le 2 septembre dernier, il portait le diamant en question en compagnie de Lamothe. Tous les deux se trouvaient dans un club. Lamothe assis derrière Bentley, quand ce dernier s'endormit sur sa chaise. Éveillé par le glissement de la bague sur son doigt, Bentley s'est aperçu qu'on avait employé du savon pour mieux extraire la bague, que la chaise de Lamothe était à côté de la sienne. Lamothe était disparu.

Plusieurs autres témoins ont déposé. Le jugement n'est pas encore rendu. La cause a été remise au 23 de ce mois.

MORT ACCIDENTELLE

Dans le cas de la mort de la petite Yvonne Beaulieu, brûlée vive dans l'incendie du hangar, derrière la demeure de ses parents, un jury du coroner a donné un verdict de mort accidentelle.

Chemin de fer Pacifique Canadien

SERVICE DE WAGON - SALON
MONTRÉAL - SAINT-AGATHE-LABELLE.

Le chemin de fer Pacifique Canadien annonce que dorénavant il n'y aura plus de wagons-salons attachés entre Montréal et Sainte-Agathe, au train 449, qui part de la gare Viger à 12 h. 20 p.m. le samedi, et au train 458, qui part de Sainte-Agathe à 7 h. p.m. le dimanche.

Il y aura encore des wagons-salons attachés aux trains suivants entre Montréal et Labelle.

POUR LE NORD.
Les vendredis, No 457, de la gare Viger, à 3 h. 10 p.m.
Les samedis, No 445, de la gare Viger, à 12 h. (midi).

POUR LE SUD:
Les dimanches, No 454, de Labelle, à 4 h. p.m., et de Sainte-Agathe, à 5 h. 45 p.m.
Les dimanches, No 460, de Labelle, à 6 h. 11 p.m., et de Sainte-Agathe, à 7 h. 55 p.m.

Les heures indiquées ici, sont celles du temps normal de l'Est. (rec.)

Au cours d'une querelle

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 16. — (S.P.A.) — Un homme a été gravement blessé d'un coup de revolver, hier, aux bureaux de vote des élections primaires, à la suite d'une querelle.

Sucre Lantic
se fond instantanément
parce qu'il est **fin!**

Toujours pur, riche en saveur et d'un arôme délicat et plaisant, le "THE PRIMUS" est reconnu comme le plus délicieux et le plus hygiénique des breuvages.

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER LE "THE PRIMUS".
Vert ou Noir.
L. CHAPUT, FILS & CIE., Limitée
MONTRÉAL.

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORNS
DURE, D'ÉCART, SANS DOULEURS
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANÇOIS PAR LA POSTE
A J. LAURENCE, MONTRÉAL

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE
J. Albert La Rue
ARCHITECTE
MONTRÉAL 74 St-Jacques
Tél. M. 1547.

COMPTABLES
BEAUDOIN LIMITEE
Achats de créances et collections
714 RUE ST-JACQUES
Membre du service de collection américain.
Succursale à Québec, 64 St-Joseph

ASSURANCES ET VITRES
Établi en 1888
ISIDORE CRÉPEAU
Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.
1410 Blvd St-Laurent
Bâtisse Isidore Crépeau

Agent spécial :
Atlas Assurance Company Limited
Directeur-Gérant :
Commercial Plate Glass Assurance Company

Président :
La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc.
Fabrication des Verres et Miroirs
Phones : St-Louis 6401-6402.
Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES
NORMANDIN & DESROSIERS
Courtiers en Assurances
232 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3363.

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-2764.
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, L.L.B.
Bureau du soir, tél. West. 4089.

Pariseault, Archambault & Brochu
AVOCATS
Immeuble de la Banque d'Épargne, 100 rue Saint-Jacques. Main 4571-4572.
Charles-A. Pariseault, C.R., J. Hermaux Archambault, C.R., Emile Brochu, C.R., J. L. Archambault, C.R., ex-avocat de la cité de Montréal.

Carter postal 158. — Adresse télégraphique : NABAC, Montréal.
Tél. Main 1251-1251. Codes : labora West. Un
C. H. CAHAN, C.R.
Avocat et Procureur
Édifice Transportation - Rue St-Jacques

MAURICE DUGAS, L.L.L.
AVOCAT
189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40.
Étude légale : Elliott et David.
Main 8205

Arthur LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Rue Forest, Lalonde et Coffin.
Édifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2281.

ANTOINE LAMOTHE
avocat. Bureaux : chambre 223, 72 Est, Notre-Dame. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

Tél. Main 2215. — Édifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.
LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.B., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

Roland Maillet
AVOCAT ET PROCUREUR
162 rue St-Denis. Tél. Est 893.

Jean C. Martineau L.L.L.
AVOCAT
714 rue St-Jacques. Main 7620.
474 rue St-Denis. Est 2275.
Secrétariat des "Amis du Devoir"

Victor Payer Arm. Cloutier
PAGER & CLOUTIER
AVOCAT
Immeuble Power, 83 ouest, Craig.
Tél. Main 5598.

Tél. Main 1183. Rés. Westmount 1350.
Théodule Rhéaume, C. R.
AVOCAT
ÉDIFICE "LA SAUVEGARDE"
92 Notre-Dame Est, Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154. 30 RUE ST-JACQUES.
P. St-Germain, L.L.B., C.R., L. Guérin, L.L.B., S. Panet-Raymond, L.L.B.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2632. 57 rue Saint-Jacques.

COLLEGE DE BARBIER
Vous-avez occupé une excellente position, avec le plus haut salaire payé ? Quelque semaine d'apprentissage suffisant ? Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barier College, 62 St-Laurent.

BANQUE D'ÉPARGNE
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL. Bureau principal, 178 rue Saint-Jacques et succursales à Montréal.

H. E. BOURASSA
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Réparations générales d'automobiles.
SPECIALITÉ : Plâtres de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans.)
Rectification des cylindres (Cylinders Reground).
Tél. L.A.S. 3245. 1485 NOTRE-DAME EST.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE
J. Albert La Rue
ARCHITECTE
MONTRÉAL 74 St-Jacques
Tél. M. 1547.

COMPTABLES
BEAUDOIN LIMITEE
Achats de créances et collections
714 RUE ST-JACQUES
Membre du service de collection américain.
Succursale à Québec, 64 St-Joseph

ASSURANCES ET VITRES
Établi en 1888
ISIDORE CRÉPEAU
Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.
1410 Blvd St-Laurent
Bâtisse Isidore Crépeau

Agent spécial :
Atlas Assurance Company Limited
Directeur-Gérant :
Commercial Plate Glass Assurance Company

Président :
La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc.
Fabrication des Verres et Miroirs
Phones : St-Louis 6401-6402.
Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES
NORMANDIN & DESROSIERS
Courtiers en Assurances
232 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3363.

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-2764.
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, L.L.B.
Bureau du soir, tél. West. 4089.

Pariseault, Archambault & Brochu
AVOCATS
Immeuble de la Banque d'Épargne, 100 rue Saint-Jacques. Main 4571-4572.
Charles-A. Pariseault, C.R., J. Hermaux Archambault, C.R., Emile Brochu, C.R., J. L. Archambault, C.R., ex-avocat de la cité de Montréal.

Carter postal 158. — Adresse télégraphique : NABAC, Montréal.
Tél. Main 1251-1251. Codes : labora West. Un
C. H. CAHAN, C.R.
Avocat et Procureur
Édifice Transportation - Rue St-Jacques

MAURICE DUGAS, L.L.L.
AVOCAT
189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40.
Étude légale : Elliott et David.
Main 8205

Arthur LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Rue Forest, Lalonde et Coffin.
Édifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2281.

ANTOINE LAMOTHE
avocat. Bureaux : chambre 223, 72 Est, Notre-Dame. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

Tél. Main 2215. — Édifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.
LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.B., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

Roland Maillet
AVOCAT ET PROCUREUR
162 rue St-Denis. Tél. Est 893.

Jean C. Martineau L.L.L.
AVOCAT
714 rue St-Jacques. Main 7620.
474 rue St-Denis. Est 2275.
Secrétariat des "Amis du Devoir"

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

J'ai reçu ce billet : — "Je ne suis pas héroïque, moi ; je mène une vie mesquine et terne ; tout m'y ennuie et je m'enlise dans une routine étouffante. Aussi ai-je renoncé à y chercher même un peu de bonheur, et je vous le dis sans phrases, sage Fadette, si je m'empoisonnais par accident, je serais ravie d'aller voir si de l'autre côté la Vie est mieux organisée qu'ici. Vous me direz que je suis lâche ?... Je me crois au contraire d'une grande énergie."

VOTRE LECTRICE.

Appelée à me prononcer, j'aurais de ma franchise habituelle. Autant l'acceptation est courageuse, autant la passivité est lâche.

Il est vrai que nous naissons dans un état de dépendance. Nous dépendons de toutes sortes de conditions particulières : conditions de pays, de race, de milieu, d'éducation, de santé, d'intelligence, de fortune, car personne n'est libre de faire son choix et c'est là la grande égalité humaine. En outre, dans le cours de notre existence, nous dépendons de circonstances que nous n'avons pu prévoir ou éviter. Il importe d'accepter cette dépendance résolument. C'est le premier des hérosismes, et quoique vous en pensiez, petite, c'est un hérosisme nécessaire à toute vie digne de ce nom. Oh ! il n'est pas brillant, cet hérosisme, il est dépourvu de guirlandes et personne ne pense à le remarquer. Il est obscur, continu ; il se manifeste dans ce que l'on appelle les petites choses de la vie que vous paraissez dédaigner si fort !

En réalité, il n'y a pas de petites choses dans une vie bien comprise : l'enchaînement des actions qui constituent le devoir dans une vie de femme n'est pas une petite chose non plus, et vous vous ennuiez moins, ma petite amie, quand vous l'avez comprise.

Remarquez bien que si nous sommes, pour une part, dans un état de dépendance, une autre part de notre vie ne relève que de notre volonté, et que c'est avec l'ennui qui habite en vous que vous donnez à votre existence cette allure mesquine et maussade.

"Se désintéresser de tout", "renoncer au bonheur", quand on a vingt ans, ce sont des phrases et des phrases qui n'expriment pas la vérité. Allons ! N'ayez pas un "cœur mou", et prouvez-vous à vous-même que vous êtes énergique et sensée. Toute vie réclame l'effort, aucune n'est exempte de souffrances, bien peu ignorent l'insuccès. C'est dans l'effort, l'épreuve et les contrariétés que se lèvent et grandissent les âmes. Avant la lutte, la vie n'apparaît pas dans sa vérité et les faibles ne se distinguent pas toujours des forts.

D'après votre billet d'ailleurs, il ne s'agit pas de chagrins et de soucis réels, mais simplement de votre refus d'accepter votre vie actuelle et d'en voir les bons côtés. Il y en a toujours, vous savez, et c'est faire preuve d'intelligence que de savoir les voir et les apprécier.

Vous détestez probablement laver la vaisselle, tailler et cuire vos vêtements, faire cuire vos aliments, mais savez-vous que vous êtes privilégiée d'avoir de la vaisselle dans vos armoires, des hardes dans votre garde-robe et de l'argent pour faire votre marché ?

Enfin, petite désenchantée, la vie a ses revanches et à votre âge les rêves d'avenir peuvent mettre des rayons dans la vie la plus grise et l'embellir assez pour que vous l'aimiez. Vous riez ? Il vous paraît impossible d'aimer l'existence où "vous étouffez". Donnez-lui de l'air et de la lumière, vous le pouvez en y mettant de votre vie, de votre jeunesse, de votre intelligence, de votre cœur et de votre gaieté.

Ne s'ennuient que les sots ! Si vous êtes intelligente, bonne et active, vous ne redouterez ni la solitude de la campagne, ni la monotonie des besoins quotidiens, ni le ruissellement de la pluie, ni même l'absence de compagnes de votre âge. Si vous n'avez personne qui vous amuse, vous avez toujours la ressource d'être celle qui amuse et aide les autres !

FADETTE.

Aube d'éternité

La chaîne de collines que couronnent les "Castelli" découpe sur l'horizon voilé de gaze rose, sa dentelle sombre toute pailletée d'or. Comme un trophée de splendeur "Rocca di Papa" hausse jusqu'aux étoiles son bouquet de lumières. Et partout le silence, un silence frais d'aube automnale dont la paix sereine et vibrante accueille avec douceur les notes voilées de l'Angelus qui s'élevaient du Campanile voisin.

Dans son lit blanc, seule dans l'infirmerie obscure à demi, la petite religieuse attend l'heure de la visite divine. Elle n'a pas vingt

ans (on lui en donnerait quinze) et elle va mourir !

Comme une mère aimante, la Religion avait accueilli, en naissant, cette petite orpheline et entre deux sacrements comme entre ses bras maternels, elle a pris toute cette petite vie qui ne devait pas vieillir.

Enveloppée d'impuissance et endormie dans les ombres de la mort, la petite créature, en s'éveillant, la vie fut recue par le hupléme. L'eau sainte qui effaçait de son âme la tache originelle y faisait resplendir la seaue divin de l'éternelle famille des élus : cette eau sainte restait le modèle d'une vie qui devait s'écouler chantante et fraîche, humble et pure, mais trop tôt tarie

hélas, comme l'eau de l'urne qu'on penche.

Depuis lors, la Religion avait bercé cette âme dans le berceau de la vie religieuse, la nourrissant du froment des élus et du vin qui fait germer les vierges. Mais de crainte que ce corps, laissé impuissant et inerte par la vie qui se retire, ne se blessât aux aspérités et aux épines du chemin, l'Eglise, dans un dernier baptême, non plus d'eau céleste, mais d'huile sainte, vient avec l'Extrême-Onction adoucir et guérir les plaies et assouplir les membres pour le long voyage de l'Eternité.

Il y a deux mois à peine, sa générale activité lui méritait encore le surnom de "petit cabri" que lui avait valu dans son enfance sa pétilante ardeur et sa vive gaieté. La veille encore, on l'avait vue à la chapelle, venir communier avec ses compagnes, mais aujourd'hui, la nature épuisée réclame ses droits et je crois l'entendre dire :

Mon âme, sur ta route à peine commencée, Tu vois bien que déjà descend l'obscur soir, Et qu'en l'âme chemin où tu marches, l'assaut du vent de mort l'essouffle et te force à l'assoir.

Une mince cloison sépare l'infirmerie de la chapelle où se célèbre la messe à laquelle elle n'a pu assister ; mais la Missionnaire de Marie vient d'entendre la prière à sa Mère Immaculée : "O Clemens ! O Pia ! O dulcis Virgo Maria !" C'est le signal de la venue du Seigneur, qui aujourd'hui comme jadis, nous vient par Marie. Elle est prête : il peut venir, et... il vient.

Lorsque la petite Franciscaïne ouvre les yeux, l'ombre a fui du dortoir, devant le blanc cortège qui s'avance. Vêtues de leur robe nuptiale, comme les Vierges sages de la Parole, les Religieuses portant des lampes ardentes, glissent plus qu'elles ne marchent, précédant et suivant Celui qui se plaît au milieu des lis et qui vient, Epoux immortel des âmes, ouvrir à l'Épouse choisie la salle resplendissante du céleste festin. Comme une couronne de roses blanches, les Soeurs entourent l'autel minuscule sur lequel agonisent les dernières fleurs d'automne et où repose pour un moment le Créateur des roses et le Maître des coeurs.

La figure de la petite malade, presque enfouie dans sa guimpe, s'est éclairée d'un beau sourire et elle lève des yeux brillants de fièvre vers le prêtre : celui-ci se penche vers elle et lui parle au nom du Divin Mue qui la regarde du fond du chœur.

"Mon enfant, voyez comme Notre-Seigneur est bon, exquisément bon et délicat, toujours !"

"Hier encore, vous veniez au pied de son tabernacle recevoir son Corps, son Sang, son Ame et sa Divinité, offrant en échange les promesses qui ont été le don de vous-même. Mais aujourd'hui, le Maître sait que vous ne pouvez plus aller vers Lui et pour que vous employiez bien toutes vos forces, uniquement à l'aimer, Il vous apporte son Vain d'amour qui fait la force des vivants et garde l'âme pour la vie éternelle."

"Il faut faire plus encore. Sans doute, cette nourriture de l'âme est l'unique nécessaire, mais il veut de plus reconforter votre corps : c'est pourquoi Il vient avec un autre Sacrement qui renferme une grâce de guérison celui-là. Lorsque ce Divin Médecin aura visité votre cœur et qu'il sera lui-même la vie de votre vie spirituelle, remettez entre ses mains le soin de votre vie corporelle pour qu'il en fasse ce qu'il voudra. Il sait bien mieux que vous ce qui vous est bon et puis, Il vous aime tant... Il peut vous guérir s'il le veut ; laissez-le faire, et pendant que je marquerai vos membres du chrême du salut, en lui demandant pardon de vos fautes passées, livrez-vous à son bon plaisir, avec reconnaissance, avec joie, avec amour."

Les yeux fixés sur les lèvres du prêtre, la petite malade semble boire ses paroles : ses joues pâles se sont rougies et de ses lèvres serrées sortent des paroles blanches qu'on entend à peine : Oui... oui.

Les autres Religieuses, toutes malades aussi, agenouillées alentour de sa couche, écoutent ces paroles que bientôt, dans peu de semaines, chacune d'elles s'entendra dire

dans la même circonstance et avec la même solennité : elles s'inclinent toutes pour réciter le Confiteor que ponctuent des accès de toux, dissimulant peut-être des sanglots... Et comme des lis qui se redressent après que la brise a passé, toutes les têtes se lèvent lorsque la voix grave du prêtre, après la formule d'absolution, ajoute les paroles solennelles : "Accipe, soror, Vitium corporis Domini nostri Jesu Christi, qui te custodiat ab hoste maligno, et perducat in vitam aeternam. Amen."

Le grand jour se précipite, joyeux et doux, par les fenêtres ouvertes : les étoiles des cierges palissent peu à peu et les roses plus lourdes inclinent plus bas leurs fronts parfumés sur le corporal où repose le ciboire, pendant que les cloches de l'abbaye voisine sonnent pour Prime.

La petite Soeur blanche reste blottie sur le Cœur du Maître qui, dans la sainteté de l'heure, la revêt de sa beauté. Le prêtre s'approche de nougout de la mourante et avec les gestes divins du Christ compatissant, sur les paupières transparentes, il pose une croix d'huile sainte, onction qui purifie ses regards qui n'ont jamais vu d'autres horizons que ceux de la vie religieuse franciscaine : il imprime encore la croix sur les narines qui n'ont peut-être aspiré le parfum des fleurs que pour choisir les plus odorantes pour l'autel. Il la met encore sur cette bouche et sur ces lèvres où seules les harmonies de la prière et du chant sacré interrompaient celles de ses rires argentins et purs. Il en marque encore les oreilles remplies du nom de Dieu et des joies de sa volonté sainte pour avoir été fidèle à l'amoureux appel à la vie religieuse.

Les petites mains s'ouvrent pour recevoir le signe purificateur ; on y voit l'anneau d'argent qu'elles reçoivent au jour de la Profession en échange du vœu de servir la Divine Beauté cachée sous les sombres voiles de la lépre. Enfin, sur ces pieds d'enfant qui ont avancé avec courage dans le court sentier de la vie et qui, en peu de jours, ont fourni une longue carrière, la croix ne dédaignera pas de descendre pour affermir le dernier pas, ce pas qui sépare le temps de l'éternité.

Comme le chant très doux d'une mère qui berce son enfant, les mots de paix et de bénédiction, de pardon et d'amour se mêlent au chant matinal des oiseaux et pendant que le cortège des Vierges se reforme

pour aller reconduire le Divin Visiteur à son tabernacle, les cloches de l'abbaye sonnent pour la messe... Après la cérémonie, la petite religieuse est restée seule dans l'infirmerie que le jour radieux envahit toute ; elle lui apparaît toute blanche toute paisible et douce comme le portique du ciel. L'âme de la petite vierge, déjà presque détachée du corps, apparaît visible sur le visage qui reflète une sérénité angélique. Elle prête l'oreille : le silence... à peine rompu par l'écho mourant de la cloche. Ses yeux s'ouvrent un instant, mais c'est pour regarder plus loin, et plus haut... sa lèvre sourit, mais c'est sans doute à "notre soeur la mort" qui lui amène par la main l'ange de la paix...

En effet, peu de jours après, la petite Franciscaïne missionnaire mourait calme, heureuse et résignée ; et comme cette vie n'avait pas été la vie, cette mort ne fut pas la mort...

Oh ! les morts de vingt ans Oh ! les chers envois des plages éternelles, Dieu les trouve trop purs pour nos langes mortelles.

Il les mène là-haut à leur printemps. Frère GILLES, o.f.m. Grotta-Ferrata, près Rome, Octobre 1915. ("Revue Eucharistique").

Tombola

La tombola de Sainte-Philomène de Rosemont, angle de la sixième avenue et de la rue Masson, est ouverte depuis lundi, 6 septembre, fête du travail, et malgré les pluies abondantes de la semaine dernière, l'assistance a toujours été nombreuse.

La tente est divisée en une vingtaine de pavillons.

La tombola se terminera ce soir, par un euehre. Les organisateurs assurent qu'il y aura pour plus de \$500 de prix.

La musique sera fournie par un orchestre de jeunes gens de la paroisse sous la direction de l'abbé J.-O. Lagace. (Communiqué).

UN COMPLET NEUF

Envoyez nettoyer ou teindre votre ancien d'après le procédé de la Toilet et vous serez surpris du résultat merveilleux. Envoyez-le maintenant.

Toilet Laundries

Limited

Tél. Up. 7640

"Nous témoignons à perfection"

LE GENIE LATIN

se donne libre cours aux ateliers du STUDIO DesROSIERS, là où sont fabriqués les lambrequins, les draperies les plus artistiques, avec les fournitures les meilleures, par des artisans habiles.

Nos prix sont raisonnables. Demandez notre estimé pour la décoration intérieure de votre maison, lequel vous sera fourni gratuitement.

Armand Desrosiers

Limited

478 rue St-Denis, près Sherbrooke, Montréal.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

SONGEZ QUE VOUS POUVEZ AVOIR QUOI QUE VOUS DESIRIEZ EN FAIT D'ETOFFES TOUT LAINE, ET A QUEL PRIX ! 5.25 la verge.

Avez-vous besoin de soies ?

Ne manquez pas cette occasion

Vente à 1.95 la verge

Georgette, 40 pouces

Crêpe de Chine, 40 pouces.

Pongée, 33 pouces.

Popeline, 36 pouces

Habutai, 36 pouces

Une variété de couleurs extraordinaire. Prix de la vente, la verge... 1.95

Goodwin—Au deuxième.



Les comparaisons sont parfois ennuieuses, mais nécessaires quand il s'agit de faire une emplette de quelque importance.

Et elles doivent être faites avec soin.

Prenons par exemple une garniture électrique. Nous avons une série à \$7.50 qui comprend le fil, les douilles, les supports et les lumières.

Peut-être pourriez-vous avoir cette garniture à prix plus bas, mais serait-ce avec tous ces accessoires ?

Cela donne à réfléchir, n'est-ce pas ?

Les froides nuits d'hiver approchent rapidement. C'est un bon et chaud édreton qu'il vous faut.

Il y en a un—parmi tant d'autres—à \$5.25, recouvert de perse, à dessin Paisley, souple et confortable.

Si vous en achetez un, vous ne regretterez pas votre acquisition cet hiver.

Vous trouverez, parmi notre immense assortiment, les meilleures toiles de table fabriquées en Irlande.

Si vous dînez à la salle à manger Goodwin demain, vous y dînez après-demain.

Pour un gâteau de noces, venez à notre pâtisserie, on vous indiquera quelques prix.

Avez-vous fait votre provision d'étoffes à notre grande vente à \$5.25 la verge ?

Hâtez-vous pendant qu'il en est encore temps.

N'oubliez pas qu'à partir d'aujourd'hui, nos magasins sont ouverts de 9 a.m. à 6 p.m.

Goodwin's LIMITED

FEUILLETON DU "DEVOIR"

DANS LES RUINES

Par M. DELLY

SUITE

De nouveau, Mathurine frissonna violemment.

—Qui, Mademoiselle, une fois... Mathurine ?

Elle s'interrompit et ses mains tremblantes couvrirent son visage altéré.

—Je comprends qu'à vous en particulier, pauvre Mathurine, ce lieu ne rappelle pas de gais souvenirs.

C'est là que vous avez subi une chute terrible, m'a dit Fanny.

Les mains de Mathurine s'écartèrent et la servante darda sur Alix ses yeux noirs pleins d'angoisse.

—Oui, oui, je vous dis que c'est

un mauvais endroit... N'y allez jamais, Mademoiselle, la sorcière cherche toujours à attirer les jeunes-ses...

Elle balbutiait ces mots d'une voix fiévreuse et un long frisson la secoua tout à coup.

—Mais comment laissait-on ma mère aller dans cette tour en ruines, Mathurine ?

—Mademoiselle, l'escalier semblait encore solide et, de fait, il l'était suffisamment si...

Elle s'interrompit brusquement, les yeux agrandis comme devant une vision terrifiante... Au bout d'un instant, elle reprit en essayant de dominer le tremblement de sa

voix :

—Vous ne me croirez peut-être pas, Mademoiselle, si je vous dis qu'il y a du sortilège là dedans ? Je frémis en songeant que M. Even habite là... Mais qui aurait le pouvoir de lui faire entendre raison ! ajouta-t-elle en soupirant.

Cette après-midi-là, miss Elson et ses élèves prirent la route de Ker-Neven. Alix allait présenter ses frères à Mlle de Regbrenz... Sur le sol neigeux, Xavier courait joyeusement en faisant flotter ses boucles brunes autour de son frais visage. C'était bien le plus joli enfant qui se pût voir, songeait Alix avec un léger orgueil en le regardant bondir autour de Gaëtan.

Celui-ci était dans ses jours de calme et de réflexion farouche. Avec une curiosité anxieuse, Alix se demandait quelles pensées s'agitaient derrière ce front altier. Hier c'étaient la fougue, l'enthousiasme, presque la passion qui emportaient l'enfant vers les landes, au milieu des dolmens, et tandis que, debout, le regard enflammé, il récitait, avec une puissance d'expression singulière chez un enfant, des vers d'un barbre breton appris le matin même, la sage Alix s'était laissée aller à rêver de gloire — gloire chrétienne et pure — pour ce jeune être doué d'u-

ne si admirable intelligence, ce petit Gaëtan aux yeux profonds... Aujourd'hui, la nuit s'était faite, une silence mélancolique étreignait l'enfant silencieux et sombre.

Il en était ainsi depuis que Gaëtan possédait la raison. Ces variations subites, après avoir complètement déroulé miss Elson, étaient devenues un sujet de surprise et de perplexité pour les Jésuites, seconds éducateurs de cette jeune âme. Pendant les quatre années durant lesquelles l'enfant leur avait été confié, leur profonde expérience n'avait pu parvenir à en sonder tous les détours. Gaëtan se gardait jalousement, même envers ses maîtres tant aimés, même envers sa soeur.

Mais les complexités de cette étrange nature s'étaient encore accentuées depuis l'arrivée à Bred-Languet. Des forces contraires, et puissantes également, semblaient s'agiter en cet enfant, se traînant par l'humeur tour à tour austère ou follement ardente, jamais réellement, simplement joyeuse... Depuis ces derniers mois, Alix s'occupait assidûment de lui, préparant cette petite âme à recevoir son Dieu, lui parlant de ses devoirs et lui montrant ses fautes ; mais elle avait peu avancé dans la connaissance de cette nature fermée... Un jour, pres-

que effrayée de leur violence, elle découvrait en Gaëtan des sentiments de ferveur extrême, des élans de foi brûlante et d'indescriptible enthousiasme... Le lendemain, rien ne pouvait vaincre l'orgueilleuse taciturnité dont s'enveloppait l'enfant comme d'une impénétrable armure. Ce cœur semblait devenu de roc.

—C'est Even à dix ans ! s'écria Mlle de Regbrenz quand le petit garçon lui fut présenté par Alix. Il est impossible de trouver ressemblance plus frappante... Lui seul, de vous trois, a le type des Regbrenz. Vous, chère Alix, et ce petit Xavier aux grandes boucles, êtes les vivants portraits de votre père...

Mais quelles préoccupations s'agitaient donc dans cette jeune tête ? ajouta-t-elle en fixant sur Gaëtan son regard doucement scrutateur.

Elle tenait la main fine et nerveuse du petit garçon debout près d'elle. Les yeux de Gaëtan ne se baissèrent pas, mais s'adoucirent subitement.

—Est-ce toujours le regret de Paris, mon cher enfant ? reprit Alix de Regbrenz.

Il secoua énergiquement la tête. —Non, j'aime ce pays... j'aime tant la mer !... Et je suis très libre ici...

—Alors, pourquoi, mon enfant ?

Il eut un geste vague. Comme tant d'âmes plus avancées dans la vie, l'enfant trop précoce ne pouvait préciser ses aspirations vers un bonheur mystérieux, intangible, un idéal entrevu comme en un rêve, pas plus qu'il ne lui était loisible de définir la lutte sourde et terrible dont son cœur était le théâtre. Le bien et le mal se disputaient à chaque heure ce cœur qui serait un jour à l'un ou à l'autre, mais Gaëtan subissait leurs sollicitations et y céda sans en comprendre l'origine et le but.

Pendant que les enfants, accompagnés de miss Elson, suivaient Fanny pour goûter dans la salle à manger, Alix parla longuement de son frère à Mlle de Regbrenz et lui confia ses difficultés vis-à-vis de cette nature si riche, mais déjà étonnamment vibrante à toutes les passions.

—Votre mère était ainsi, Alix. Tout enfant, elle avait des accès d'effrayante colère ou d'invincible mélancolie. La religion seule a pu adoucir et maîtriser cette âme orgueilleuse... Even, quoique à un degré moindre, avait aussi à cet âge quelques moments terribles.

—Il en a bien encore dit tristement Alix... Et elle raconta à Mlle de Regbrenz la scène du matin.

—Pauvre cousin, en quel état est-il tombé ! Savez-vous, Alix, qu'il était cité comme un modèle de courtoisie et de politesse délicate ?... Quelle transformation !... et que cette Georgina a bien manœuvré !

—Mais enfin, ma cousine, dans quel but ?

Alix de Regbrenz ferma les yeux et se recueillit quelques instants... puis elle saisit la main de sa jeune parente et la serra doucement.

—Ecoutez, ma petite fille, je vais vous apprendre quelque chose qui peut un jour vous être utile. Il est bon d'être instruit du défaut de ses adversaires...

Vous savez peut-être que votre aïeul, mon oncle Hervé, était extrêmement dépensier et ami du luxe, ce qui l'amena à une ruine presque complète ; il se trouva réduit à venir vivre dans ce vieux Bred-Languet, avec de fort minces revenus. Mais tandis que Gaëtan était mis pensionnaire chez les Ursulines de Vannes, Georgina, toujours habile, obtenait de demeurer près de ses parents, en suivant les cours par correspondance que venait d'organiser une institutrice de Nantes. Avec son extrême intelligence, ce système réussit d'ailleurs parfaitement...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE la responsabilité éditoriale Jos. J. Souchard, gérant.



La Vie Sportive

LE MÉTROPOLE VA S'EFFORCER DE VAINCRE LE SAINT-ARSÈNE

Les amateurs de baseball assisteront, samedi, à une grande rencontre entre ces deux clubs au Shamrock. — Au National, dimanche. — On honorera les billets achetés dimanche dernier.

Les amateurs de baseball ont commencé à repartir de la grande série du championnat du Canada, que se disputent présentement le Saint-Arsène, champion de la ligue de la Cité, et le Métropole, champion de la ligue indépendante. Ayant pris la première manche, samedi dernier, le Saint-Arsène possédait pour la deuxième partie, qui sera jouée samedi de cette semaine, au Shamrock, à 3 h. p.m., l'avantage appréciable d'être chez lui. En outre, il recevra le Métropole et il aura le droit de nommer l'arbitre derrière le marbre, tel que convenu par le contrat passé entre les officiers des deux équipes et le notaire Raoul Dumouchel. Car, on sait que le Métropole ne s'est réservé ce droit que pour les parties jouées le dimanche, puisqu'il est supposé recevoir le Saint-Arsène, ce jour-là. Connaissant les lieux du Saint-Arsène qui a battu son adversaire sur son propre terrain, fera sans doute un effort inouï pour augmenter son avance, au cas où il serait battu dimanche, alors que les deux clubs se rencontreront au National, dans leur troisième partie. De sorte que les "odds" semblent clairement favoriser les équipiers d'Abel Ross.

Mais il ne s'ensuit pas que le Métropole ne puisse pas répéter l'exploit du Saint-Arsène et remporter sa première victoire au Shamrock, sur le terrain de son adversaire. Nous savons positivement que Bébé Bélanger a donné le mot d'ordre à

ses joueurs de gagner la partie de samedi sans faute, et on sait la docilité du Métropole quand le Muggy McCraw de l'équipe partie. Les Mets prendront donc le terrain, après-demain, bien déterminés à livrer une bataille acharnée, de sorte que les milliers d'amateurs, qui assisteront à cette deuxième rencontre, verront une bataille sensationnelle au suprême degré.

Oscar Deschamps sera le choix du Métropole, samedi, à moins d'un changement à la dernière heure. Le meilleur lanceur de la ligue indépendante fera apparemment face au meilleur lanceur de la ligue de la Cité, dans la personne du fameux Jean Olivier, un ex-indépendant, dont le casier est bourré de tant de victoires. Le duel entre ces deux grandes étoiles de la boîte sera un vrai régal, tandis que les deux équipes leur donneront un support de première classe. Il sera intéressant de savoir ce que feront les frappeurs des deux clubs sur les balles d'aussi forts lanceurs.

On nous prie d'annoncer que les billets achetés pour la partie de dimanche dernier, qui ne fut pas jouée à cause de la pluie, seront acceptés samedi et dimanche ou pour toute autre partie de la série, au Shamrock ou au National. Quatre arbitres seront encore sur le terrain, et les portes seront ouvertes à une heure précise. Le Shamrock, avec sa nouvelle estrade, peut accueillir trois mille personnes.

rot, \$3.50 et 3.10, et sur Musket, \$5.80 en troisième.

TROISIÈME COURSE. — 2 milles. Bourse \$1,100. 4 ans et plus. Staccato. Valeur au vainqueur, \$750.

Old Bill Bender, 132 H. Williams. Stucco, 144 Borgan. Melos, 141 C. Wright. Decathlon, 144 W. Howard. Temps: 4.08 4-5.

Pari de \$2.00 sur Old Bill Bender a rapporté \$7.60.

QUATRIÈME COURSE. — 1 1/4 milles. Bourse \$1,100. 3 ans et plus. Handicap. Valeur au vainqueur, \$750.

Jim Thorpe, 108 Romanelli. Thanksgiving, 105 McCann. All Amis, 103 E. Fator. Dandy, 98 Aron. Temps: 3.07 4-5.

Pari de \$2.00 sur Jim Thorpe a rapporté \$3.80, 2.60 et 2.80.

CINQUIÈME COURSE. — 1 mille. Bourse \$1,500. 2 ans et plus. Selling. Valeur au vainqueur, \$1,165.

Medusa, 97 Grune. Blazony, 109 Himpby. Who Cares, 106 Aron. Hindoostan, 116 Thurber. Temps: 1.42 2-5.

Pari de \$2.00 sur Medusa a rapporté \$19.20, 5.70 et 7.00.

SIXIÈME COURSE. — 5 furlongs. Bourse \$1,000. 2 ans. Valeur au vainqueur, \$700.

Eva Song, 107 Myers. Barney Boy, 110 Himpby. Oakling, 107 Romanelli. Foxhaven, 107 E. Fator. Aunt Linn, 107 Nolan. Ormai, 110 G. Bulcroft. Temps: 1.03.

Pari de \$2.00 sur Eva Song a rapporté \$20.60, 7.00 et 3.40; sur Barney Boy \$5.60 et 2.80, et sur Oakling \$2.60 en troisième.

SEPTIÈME COURSE. — 7 furlongs. Bourse \$1,000. 3 ans et plus. Nés au Canada. Valeur au vainqueur, \$700.

Red Post, 104 Grune. Rock Silk, 109 E. Fator. Calley Head, 107 Aron. Lady Betty, 104 Aron. Hemisphère, 106 Romanelli. Corn Broom, 106 McCann. Mouette, 107 Myers. Rosyth, 101 L'arbourner. Temps: 1.29 2-5.

Pari de \$2.00 sur Red Post a rapporté \$12.60, 4.40 et 3.90; sur Rock Silk, \$3.00 et 2.70, et sur Calley Head, \$7.90 en troisième.

LUTTE NULLE ENTRE STECHER ET ZBYSKO

CES DEUX LUTTEURS ONT COMBATTU PENDANT DEUX HEURES SANS OBTENIR DE CHUTE — CHEVALIER TRIOMPHÉ DE SULA HAVENPA — DEUX PRELIMINAIRES INTERES-SANTS.

La saison de lutte a été inaugurée hier soir, à l'Aréna Mont-Royal sous les auspices du Club de Hockey Canadien, dirigé par Georges Kennedy, alors que près de quatre mille personnes ont assisté à cette séance d'ouverture.

La rencontre principale mettait aux prises Wladek Zbysko et Joe Stecher, et cette lutte était annoncée comme devant décider du champion mondial des poids lourds. Les lutteurs, quoique donnant une intéressante exhibition du sport de la lutte, ne semblaient pas être dans l'arène pour disputer le titre car les prises effectives furent plutôt rares et les athlètes aux prises ne paraissaient pas y aller de leur mieux. Le public parut désappointé et plusieurs spectateurs huerent les lutteurs en laissant la salle.

Stecher ne paraissait pas en excellente condition, hier soir, tandis que le Polonais semblait être en forme excellente. Stecher se montra beau lutteur. Du commencement à la fin, il sut anéantir tous les efforts de son rival et paralyser tous les mouvements de Zbysko, mais il tenta que très rarement à appliquer sa fameuse prise du ci-seau de corps de même que le Polonais sembla oublier qu'il peut appliquer avec efficacité la prise d'orteils.

Dans les premières minutes de la rencontre Zbysko ramassa Stecher et le descendit avec force sur le matelas et dans sa chute le champion se fendit la tête. Cette blessure très douloureuse affaiblit Stecher mais il se montra très courageux en continuant le combat qui dura deux heures sans chute et l'arbitre, M. Emile Maupas, déclara la rencontre nulle.

En semi-finale Salvador Chevalier et Zula Havenpa se sont rencontrés dans une lutte d'une chute. Le Français est sorti victorieux en trente-huit minutes, au moyen d'une prise de tête en anse, suivi d'un écrasement général. Havenpa fut presque pris par surprise et malgré ses efforts et ses rugissements de lion, il ne put jamais se débarrasser.

Havenpa est un lutteur dans le genre de Raymond Gaseaux et sa tenue a fort amusé la foule. Chevalier a fait beaucoup de progrès depuis l'an dernier.

Deux rencontres préliminaires étaient à l'affiche. Wilfrid Tessier et Joe Bell ont fait partie nulle dans une rencontre de trois reprises de six minutes tandis que William Duchêne et Henri Tessier ont obtenu le même résultat.

LA RÉUNION DE BLUE BONNETS

Les courses d'hier à la piste du Mont-Royal Jockey Club ont donné les résultats suivants:

PREMIÈRE COURSE. — 6 furlongs. Bourse \$1,000. 2 ans. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$700.

Jacobson, 111 Himpby. Vic, 109 E. Fator. Delham, 107 1/2 Nolan. Voormel, 102 Aron. Charley Boy, 107 Myers. Willowbrook, 104 Tryon. Temps: 1.16 1-5.

Pari de \$2.00 sur Jacobson a rapporté \$21.90, 7.00 et 2.70; sur Vic, \$4.00 et 2.50, et sur Delham, \$2.10 en troisième.

DEUXIÈME COURSE. — 6 furlongs. Bourse \$1,000. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$700.

Elmont, 102 Thurber. Pierce, 106 E. Hayward. Musket, 104 Hammer. Lillian G., 107 E. Fator. Le Blueset, 102 Dreyer. Sweepet, 107 Romanelli. Duc de Guise, 107 Nolan. Mormon, 107 Romanelli. Truant, 110 Myers. Temps: 1.14 4-5.

Pari de \$2.00 sur Elmont a rapporté \$13.10, 5.60 et 3.80; sur Pier-

PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie: Cincinnati . . . 030000000—3 10 3
Philadelphia . . . 00010000—2 7 1
Ligue et Wingo; Meadows, Betts et Wheat. Withrow.

A Boston: (Première partie)
Pittsburg . . . 000002000—2 6 0
Boston . . . 000000010—1 6 2
Cooper et Haefner; McQuillan, Scott et O'Neill.

(Deuxième partie)
Pittsburg . . . 000000001—1 8 0
Boston . . . 01003000x—4 6 0
Carlson et Schmidt; Fillingim et Gowdy.

A Brooklyn: Chicago . . . 000000000—0 8 0
Brooklyn . . . 00000100x—5 0
Martin et O'Farrell; Smith et Miller.

LIGUE AMERICAINE

A St-Louis: Boston . . . 300000002—5 10 1
St-Louis . . . 12920121x—18 22 1
Karr, Hoyt et Schang; Weiland et Severide, Collins.

Un Record de 40 Ans

PAS une goutte d'eau dans notre capital. Notre installation a coûté en argent au-delà de seize millions de piastres en plus du montant global de toutes nos émissions d'actions et d'obligations.

Pas de "melons" ni de boni! Tous titres vendus ont accusé une moyenne de \$106 par cent dollars d'actions. Les primes obtenues ont été dépensées pour notre installation.

La moyenne des dividendes aux actionnaires a été moins que 8 pour cent, et n'a jamais dépassé 8.

Aucune distribution aux actionnaires d'excédents de profits, mais la réserve et les surplus sont retournés dans l'entreprise, servant ainsi à amoindrir de près d'un million par an, les montants à payer en dividendes et intérêts.

Et nulle part au monde l'échelle des tarifs n'était plus basse.

On ne pourrait trouver de compagnie dont les finances aient été plus honorablement administrées.

Nous sommes prêts à donner toutes explications.

The Bell Telephone Company of Canada



La réunion de Dorval

Elle s'ouvrira demain après-midi. — Près de \$45,000 seront distribués en bourses. — Le programme complet.

L'ouverture de la réunion d'automne du Dorval Jockey Club aura lieu demain après-midi, et comme la plupart des coureurs qui ont couru à Blue Bonnets y prendront part les amateurs peuvent s'attendre à une autre semaine de beau sport.

Au cours de son meeting, l'association offrira un montant de \$44,100 en bourses et en stakes. Le minimum des bourses sera de \$800 en plus des handicaps dont la valeur sera de \$1,000 à \$1,500.

M. Norman MacFarlane est arrivé de Toronto, hier matin, et il sera l'un des commissaires représentant la Dorval Jockey Club, au cours de la réunion.

M. David Gillies, de Hamilton, qui sera juge, est aussi arrivé.

Voici le programme de la réunion:

Vendredi le 17 septembre

Première course, \$800. Novices de 2 ans, 6 furlongs.

Deuxième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. Nés au Canada. 1 mille 70 verges.

Troisième course, Bourse Dixie, \$900. 3 ans et plus. 6 furlongs.

Quatrième course, Bourse Lakeside, \$1,200. 3 ans et plus. 1 mille.

Cinquième course, Bourse Pointe-Clare, \$900. 3 ans et plus. 1 mille 70 verges.

Sixième course, A réclamer, \$900. 3 ans et plus. 1-16 mille.

Septième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. 1-16 mille.

Samedi le 18 septembre

Première course, Bourse Bellevue, \$900. Poulchies de 2 ans seulement. 5 1/2 furlongs.

Deuxième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. 6 furlongs.

Troisième course, Handicap Jacques-Cartier. Ouvert aux coureurs de tous les âges au Canada. 1 mille.

Quatrième course, Handicap LaSalle. Ouvert aux coureurs de tous les âges. 1 mille 70 verges.

Cinquième course, A réclamer, \$900. 3 ans et plus. 1 mille.

Sixième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. 1-16 mille.

Septième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. 1-16 mille.

Lundi le 20 septembre

Première course, A réclamer, \$800. 2 ans. 6 furlongs.

Deuxième course, Bourse Strathmore, \$800. 2 ans, nés au Canada. 5 1/2 furlongs.

Troisième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. 6 furlongs.

Quatrième course, Handicap Jollette. Bourse de \$1,200. 3 ans et plus. 6 furlongs.

Cinquième course, Bourse Valois, 4 ans et plus. 1 mille.

Sixième course, A réclamer, \$900. 3 ans et plus. 1-16 mille.

Septième course, A réclamer, \$900. 4 ans et plus. 1-14 mille.

Mardi le 21 septembre

Première course, A réclamer, \$800. Ouvert aux coureurs de tous les âges, nés au Canada. 6 furlongs.

Deuxième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. Pour être pilotes par les jockeys qui sont encore novices. 6 furlongs.

Troisième course, Bourse \$800. Novices de tous les âges. 1 mille.

Quatrième course, Handicap Champlain, \$1,500 ajoutés. 2 ans seulement. 6 furlongs.

Cinquième course, Bourse Beaconsfield, \$900. 3 ans et plus. 1 mille.

Sixième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. Nés au Canada. 1-16 mille.

Septième course, A réclamer, \$800. 3 ans et plus. 1-16 mille.

Mercredi le 22 septembre

Première course, A réclamer, \$800. 2 ans seulement. 6 furlongs.

DORVAL JOCKEY CLUB COURSES A DORVAL

Du 17 au 24 SEPTEMBRE 1920

Dernière réunion de courses de la saison à Montréal

SERVICES DE TRAINS

HEURE DE MONTREAL — Trains spéciaux du C.P.R. directement de la gare Windsor à la piste de Dorval: 1.10 et 1.45 p.m. tous les jours.

TRAIN SUPPLEMENTAIRE LE SAMEDI A 1.25 P.M.

Trains réguliers du C.P.R. à 12.15 p.m. et 3.30 p.m. tous les jours.

Trains réguliers du Grand-Tronc à 1.30 et 3.30 p.m. tous les jours. Train supplémentaire le samedi, à 2.15 p.m.

Les trains du C.P.R. revenant à Montréal partiront de la piste de Dorval immédiatement après la dernière course.

PRIX D'ENTREE: \$2.00, taxe et pesage (paddock) compris.

Première course à 2.30 p.m.

paration de corps et le tribunal le lui avait refusé. Malgré cela elle a gardé ses trois enfants avec elle. Comme ce jugement du tribunal de première instance n'a pas encore été contredit, on dit que M. Baldwin n'a pas le droit de garder ses enfants chez lui.

LA COUR DISSOUT DEUX COMPAGNIES

Le juge Surveylor a ordonné la dissolution de deux compagnies qui avaient été incorporées par lettres patentes octroyées par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le capital de ces compagnies qui avaient été incorporées par lettres patentes octroyées, par le lieutenant-gouverneur, en conseil. Le capital de ces compagnies qui portent le nom de "La Chambre des Cultivateurs limitée" et "La Chambre Commerciale des Cultivateurs limitée", avait été fixé à \$90,000, divisé en actions de \$100. En vertu de la section 6019 des Statuts Refondus de Québec de 1909 ces deux compagnies ne pouvaient pas commencer leurs opérations ni contracter d'obligation sans que 10 pour cent de leur capital autorisé ait été souscrit et versé et avant que le secrétaire n'ait produit au département provincial une déclaration assermentée attestant ce fait. Les deux compagnies en question ne se sont pas conformées aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec, c'est pourquoi le juge Surveylor a décidé que les droits et privilèges de ces deux compagnies se trouvent forfaits.

CAPITAINE ET PILOTE CON-DAMNÉS

Le capitaine du "J. A. McKee" qui s'est échoué sur des récifs, le 26 août dernier, a perdu son permis pour une période de deux mois et le pilote du même navire n'aura plus le droit de piloter durant le reste de la saison. Le nom de ce capitaine est M. James Linlop et le nom du pilote est Edmond Paquet. Ce dernier avait pris le chenal nord.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1920

LACHINE

De la Gare St-Paul, service de 10 min. à partir de 5.45 a.m. De la Place d'Armes (bureau de poste), service de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.20 p.m. 10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m. 20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m. 40 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m. De Lachine (Soney Point), service de 10 min. de 5.30 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.20 p.m. 10 min. de 4.15 p.m. à 7.00 p.m. 20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m. 40 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. Dernier tramway pour Lachine à 1.30 a.m. SAULT-AU-RECOLLET-MONTREAL-NORD Du chemin Grémiaze (Yoville) à Montréal-Nord, service de 15 min. de 5.25 a.m. à 5.55 a.m. 10 min. de 5.55 a.m. à 8.15 a.m. 15 min. de 8.15 a.m. à 8.45 p.m. 10 min. de 4.15 p.m. à 7.00 p.m. 15 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m. 30 min. de 12.00 a.m. à 12.50 a.m. 40 min. de 12.50 a.m. à 1.10 a.m. Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m. De Montréal-Nord au chemin Grémiaze (Yoville), service de 20 min. de 5.45 a.m. à 6.05 a.m. 10 min. de 6.05 a.m. à 6.20 a.m. 10 min. de 6.20 a.m. à 6.37 p.m. 15 min. de 6.37 p.m. à 8.10 p.m. 10 min. de 8.10 p.m. à 7.37 p.m. 15 min. de 7.37 p.m. à 12.25 a.m. 25 min. de 12.25 a.m. à 12.50 a.m. 40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m. Dernier tramway de Montréal-Nord à 1.30 a.m.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de 20 min. de 5.00 a.m. à 6.00 a.m. 10 min. de 6.00 a.m. à 7.40 a.m. 20 min. de 7.40 a.m. à 8.20 p.m. 10 min. de 4.20 p.m. à 6.00 p.m. 20 min. de 6.00 p.m. à 11.00 p.m. 40 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m. Voitures partant à 11.20 p.m., 12.00 minuit, à 12.40 a.m., pour Snowdon's Junction seulement.

Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.

DE LA CITE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de 10 min. de 5.45 a.m. à 6.45 a.m. 10 min. de 6.45 a.m. à 8.25 a.m. 15 min. de 8.25 a.m. à 8.40 p.m. 20 min. de 8.40 p.m. à 5.00 p.m. 10 min. de 5.00 p.m. à 5.15 p.m. 15 min. de 5.15 p.m. à 7.40 p.m. 20 min. de 7.40 p.m. à 1.00 a.m. 40 min. de 1.00 a.m. à 1.40 a.m. Dernier voyage de Cartierville à 1.40 a.m.

DE LA CITE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de 10 min. de 5.00 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.20 p.m. 10 min. de 4.20 p.m. à 6.00 p.m. 20 min. de 6.00 p.m. à 11.00 p.m. 40 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m. Dernier voyage de Cartierville à 1.40 a.m.

DE LA CITE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de 10 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m. 15 min. de 4.00 p.m. à 8.15 p.m. 20 min. de 8.15 p.m. à 12.10 a.m. 30 min. de 12.10 a.m. à 1.40 a.m. Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.30 a.m.

Dernier tramway de la Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.

De 5.15 p.m. à 8.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

(rec.)

Chemin de fer Pacifique Canadien

SERVICE DE WAGON-SALON MONTREAL-PORTLAND.

Le wagon-salon direct qui circule actuellement entre Montréal et Portland, Me., par voie des montagnes Blanches, tous les jours sauf le dimanche, fera son dernier voyage de Montréal le vendredi 24 septembre, et de Portland le samedi 25 septembre.

Les ingénieurs qui iront en Europe

Québec, 16 — (D.N.C.) — MM. Omer Lussier, Adrien Landry, Victor Baillargé et T.E. Guay sont les quatre ingénieurs forestiers choisis par le ministre des Terres et Forêts pour aller terminer leurs études en Europe.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LA DEMANDE POUR LE BEURRE N'EST PAS TRÈS ACTIVE ET LES PRIX SONT PRÉVUS D'UNE TENDANCE VERS LA BAISSSE. — LES ŒUFS FRAIS SONT RARES SUR NOS MARCHÉS.

La demande pour le beurre demeure généralement tranquille depuis quelque temps et les prix sont prévus d'une légère tendance vers la baisse. Les exportations de beurre ne se font pratiquement pas. Les exportateurs danois offrent actuellement du beurre aux commerçants canadiens. Les prix sont relativement bas et cela contribue au mouvement de baisse que nous enregistrons ces jours-ci. Les prix des œufs demeurent pratiquement les mêmes depuis quelques jours. La demande reste toujours bonne et assez active pour les œufs strictement frais qui sont cependant assez rares sur le marché.

Produits de l'étable—

Sucre d'étable. 25 à 28c.
Sirop d'étable. \$2. à \$2.25

Farine-Type—

Franco à bord (f.o.b.) Mont-
réal. \$13.75
En lots fractionnés et aux
épiciers. \$14.15

Œufs—

Œufs frais choisis. 68 à 69c.
Œufs strictement frais. 73 à 75c.
Second choix. 50 à 60c

Beurre—

De beurrier, pasteurisé 59 1/2 à 59 1/2
De beurrier, premier
choix. 58 1/2 à 58 1/2
De beurrier, bon choix 57 1/2 à 57 1/2
De laitier. 51 à 52c

Sucre—

New-York, 16.—Sucre brut, fer-
me, sucre raffiné, calme; sucre cen-
trifuge, \$12.04; sucre fin granulé,
\$17.00 à \$17.10.

Fromage—

Bonne qualité. 24 1/2c
Fromage coloré. 26 1/2c

Pommes de terre—

Les ventes de ce produit sont as-
sez fortes, et les prix ont baissé con-
sidérablement ces jours-ci. On de-
mande de \$1.60 à \$1.70 le sac de
80 livres, pris aux wagons et de
\$1.85 à \$1.95 aux marchés urbains.

Les viandes fumées—

Jambons de 8 à 10 livres, de 46 à
47 sous; de 10 à 15 livres, de 43 à
44 sous; 18 à 25 livres, de 41 à 42
sous. Le lard à déjeuner (bacon),
fait de 51 à 52 sous, et le lard dé-
sossé, Windsor, se vend de 57 à 58
sous.

Dividendes déclarés

Hamilton. — Dom. Canniers, un
dividende trimestriel régulier de
1-3-4 pour cent, payable le 18 octo-
bre aux actionnaires enregistrés le
18 septembre.

Québec. — Price Bros., un di-
vidende trimestriel régulier de 2 pour
cent, payable le 1er octobre aux ac-
tionnaires inscrits le 30 septem-
bre.

Montréal. — Holt-Renfrew, un
dividende de 1-3-4 pour cent sur
les actions de priorité pour le tri-
mestre finissant le 30 septembre,
payable le 1er octobre aux ac-
tionnaires inscrits le 25 septembre.

Laurentide Paper Company. —
Un dividende régulier de 1-1-2 pour
cent, payable le premier octobre
aux détenteurs enregistrés le 23
septembre.

Lyall Construction Company. —
Un dividende régulier de 2 pour
cent, payable le 10 octobre aux ac-
tionnaires enregistrés le 30 courant.

La Banque Nationale. — Un di-
vidende régulier de 3 pour cent,
payable le 2 novembre aux ac-
tionnaires enregistrés le 10 octobre.

Gould's Manufacturing Company. —
Un dividende trimestriel régulier
de 1-1-2 pour cent sur les actions
ordinaires et de 1-3-4 pour cent sur
les actions de priorité. Ces deux
dividendes sont payables le premier
octobre prochain aux actionnaires
enregistrés le 20 courant.

Le coût de la vie en France

Paris, 16. — La presse parisienne
se préoccupe d'une nouvelle et sé-
rieuse augmentation qui se produit
actuellement dans le coût de l'exis-
tence. Certains journaux font ob-
server que cette augmentation porte
particulièrement sur des denrées
absolument indispensables. Les di-
rigants des syndicats de la bouché-
rie française ne cachent pas leur
pessimisme devant les exigences
croissantes des producteurs. Il faut
prévoir une nouvelle hausse. On
cite, notamment, le cas d'une paire
de boeufs qui se vendent au prix de
dix mille francs. Le ministre du
commerce a déclaré à un rédacteur
du "Petit Journal" que les hauts
prix provoquent une sérieuse ac-
calmie dans les transactions com-
merciales, notamment dans le com-
merce de détail.

Emprunt Français
4% 1918
DE LA LIBERATION
\$58 le titre de 40 Frs de ren-
te (valeur nominale 1,000
Frs).

BRYANT, ISARD & CO.
Agents de Change
84-90 rue St-François-Xavier,
Montréal.
Main 4060.

Le Can. Locomotive

Le bilan financier de cette com-
pagnie qui sera soumis aux action-
naires à l'assemblée annuelle qui se-
ra tenue en juin à Kingston, ne sera
pas aussi bien que celui de l'an
dernier. Les profits ont diminué
sensiblement au cours des douze
derniers mois. Cela s'explique du
fait que les ouvriers ont fait une
grève de trois mois tandis que d'un
autre côté on n'a pas réussi à se pro-
curer les matières premières en
quantité suffisante pour remplir
toutes les commandes qui ont été
données.

Les profits nets des opérations
pour le dernier exercice sont de
\$278,553 contre \$848,683 l'année
dernière. Après avoir déduit une
somme de \$258,779 pour les inté-
rêts, la dépréciation, la perte sur
les placements, il reste une somme
de \$199,189 à répartir sous forme
de dividendes.

Le revenu de l'année se totalise
à \$367,969 contre \$892,976 l'année
dernière. L'actif total de la com-
pagnie est de \$8,238,192 contre \$7,
871,474 l'année dernière.

Le président Jarvis, dans le rap-
port qui sera soumis aux action-
naires, donne des explications sur
les opérations de l'année et at-
tribue les piteux résultats à la grève
de trois mois qui a affecté con-
sidérablement les travaux. Le man-
que de matière première est aussi
une des raisons du résultat peu sa-
tisfaisant de l'année qui vient de
se terminer.

Un boni de 10 pour cent

Les directeurs de l'Ogilvie Flour
Mills, en plus de la déclaration
du dividende régulier de 3 pour
cent qui a été faite hier, ont décidé
de donner, en argent, un boni de
10 pour cent aux actionnaires. Le
paiement du dividende et du boni
se feront le premier octobre pro-
chain à tous les actionnaires enre-
gistrés le 23 courant. Ce boni est
payable, comme par le passé, à mé-
me les profits réalisés par les pla-
cements de la compagnie et non pas
à même les opérations ordinaires.
On ajoute même que les opéra-
tions ordinaires sont en des-
sous de la normale depuis quelque
temps.

Le paiement d'un boni de 10
pour cent porte à 22 pour cent les
distributions qui ont été faites aux
actionnaires au cours de l'année.
L'an dernier la distribution attein-
gnait le chiffre de 27 pour cent. On
se souvient en effet que vers le mi-
lieu de septembre l'année dernière,
les actionnaires ont accordé un bo-
ni de 15 pour cent aux actionnaires
au lieu de 10 pour cent, cette année.

Comme les parts émises de la
compagnie se totalisent à 25,000 la
distribution du boni de 10 pour
cent consenti hier, signifie un dé-
bourser en argent de \$250,000 en
plus du dividende régulier ordinaire
de 3 pour cent.

Les produits de l'Empire

Le capitaine E. J. Edwards, com-
missaire du commerce britannique
au Canada, nous apprend qu'une
exposition des produits de l'Empire
sera tenue à Londres en 1923, dont
la date exacte sera annoncée plus
tard. Le commissaire espère que
les industriels canadiens auront à
cœur d'y envoyer des échantillons
de leurs divers produits, ce qui du
reste devra constituer à leur endroit
une réclame excellente.

Des expositions du même genre
ont été tenues avec succès avant la
guerre.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Fortier, Beau-
vais et Cie, 38 rue Notre-Dame ouest, Mont-
réal.

Am. Can.	35 1/2	35 1/2
Am. Intell. Corp.	77 1/2	77 1/2
Am. Locomotive	95 1/2	95 1/2
Am. Smelting	62 1/2	63
Am. Sugar	111 1/2	112 1/2
Am. Sumatra Tobacco	86 1/2	87 1/2
Am. Woolen	82 1/2	84
Anacosta Copper	14 1/2	14 1/2
Atlantic Gulf	109 1/2	110 1/2
Baldwin Loco.	54 1/2	54 1/2
Bethlehem Steel (B)	73 1/2	73 1/2
California Petroleum	30 1/2	30 1/2
Canadian Pacific	119 1/2	121
Central Leather	32 1/2	32 1/2
Corn Products	88 1/2	88 1/2
Crucible Steel	124 1/2	125 1/2
Cuba Sugar	38 1/2	38 1/2
General Motors	21 1/2	21 1/2
Goulding	25 1/2	25 1/2
Great Northern Ore	34 1/2	34 1/2
Inspiration Copper	48 1/2	48 1/2
Internat. Nickel	19 1/2	19 1/2
Inter. Paper	12 1/2	12 1/2
De priorité	75 1/2	75 1/2
Internat. Paper	79 1/2	81
Kelly Springfield	73 1/2	73 1/2
Keystone Tire and Rub.	16 1/2	16 1/2
Lackawanna Steel	66 1/2	67 1/2
Mexican Petrol.	17 1/2	17 1/2
Pan Amer. Petrol.	92 1/2	92 1/2
Pierced Steel	36 1/2	37 1/2
Pressed Steel Car.	76 1/2	77 1/2
Reading	82 1/2	84 1/2
Republic I. and S.	80 1/2	81 1/2
Sinclair Oil Cons.	25 1/2	25 1/2
Southern Pacific	34 1/2	34 1/2
Studebaker	63 1/2	63 1/2
Texas Oil	21 1/2	21 1/2
Union Pacific	72 1/2	72 1/2
United Retail Store	68 1/2	69
U.S. Indust. Alcohol	84 1/2	84 1/2
U.S. Rubber	88 1/2	89 1/2
U.S. Steel	88 1/2	89 1/2
Vanadium	68 1/2	69 1/2
Western Union	34 1/2	34 1/2
Willis-Overland	15 1/2	15 1/2

Cours du change

Cote des devises étrangères de
L.G. Beaubien et Cie, banquiers et
agents de change. Prés la Bourse
de Montréal.

New-York.	
Londres, (liv sterl.)	3.49
Paris, (fr.)	15.28
Bruxelles, (fr.)	14.30
Genève, (fr.)	6.20
Madrid (peseta)	14.53
Berlin (mark)	0.165
Vienne (couronne)	0.050
Rotterdam (florin)	31
Rome (lire)	23.40

Montréal.

New-York.	11 1/2
Londres.	3.90
Paris.	13.65
Bruxelles.	12.70
Genève.	5.30
Madrid.	16.60
Berlin.	0.165
Vienne.	0.050
Rotterdam.	31.60
Rome.	23.30

LA MATINÉE A LA BOURSE

LES BROMPTON PAPER SE DIS-
TINGUENT SUR NOTRE PLACE
LOCALE. — LES AUTRES VA-
LEURS RESTENT PEU ACTI-
VES. — LES AMES-HOLDEN DE
PRIORITE ENCORE A LA HAUS-
SE. — A NEW-YORK.

Si on excepte les transactions
qui se sont faites dans le compor-
tement des valeurs de Brompton
Paper la matinée a encore été com-
plètement inactive comme fut la
journée d'hier. La restriction du
crédit pour opérations spéculatives
semble être la raison de la diminu-
tion sensible des transactions. On
constate que le montant total des
transactions le 14 septembre der-
nier a été de 21,758 parts, tandis
que la journée d'hier s'est clôturée
par un total d'à peine 4,400 parts.
On voit la différence.

Les valeurs de priorité de Ames-
Holden ont continué à se maintenir
fermes toute l'avant-midi et les
transactions ont été faciles. Cette
hausse de dix points dans quelques
jours donne lieu à beaucoup des ru-
mours qui circulent actuellement
dans les milieux financiers. C'est
ainsi que l'on dit que les directeurs
sont sur le point de faire une réor-
ganisation de la compagnie. Cela
signifierait que les détenteurs de
parts de priorité seraient enfin
payés des arriérés qui leur sont
dus. Ces arriérés se montent ac-
tuellement à plus de 33 pour cent.

Le marché de New-York est resté
fort pendant toute la matinée et les
valeurs, en général, se sont amé-
liorées.

Voici les transactions qui ont eu
lieu sur notre place locale ce ma-
tin : les Brompton Paper, comme
nous le disions, se sont placées en
première place à 76 7-8 après avoir
touché jusqu'à 77; les Abitibi Pulp
viennent ensuite à 81 1-2, soit une
fraction de plus qu'au début; les
Brazilian Traction se traitent faci-
lement à 37; les National Brew-
eries font encore le sujet de quel-
ques transactions à 64 5-8; les Spa-
rish River se traitent à 118; les
Bell Telephone s'échangent à 101;
les Montreal Power touchent 80 1-2;
5 parts de Iron se vendent à 57; les
Steel of Canada demeurent à 68 1-2;
les Laurentide sont immobiliers à
118; les Dominion Canners, par
lots fragmentés, font 52; les Waya-
maka demeurent fixes à 142 3-4;
les Shawinigan trouvent preneur à
108; les Peter Lyau Construction
fléchissent d'un cran à 59; les Wa-
basso Cottons se présentent à 128;
les Canada Cottons enregistrent 93.
Dans le compartiment des valeurs
de priorité notons les Ames-Holden
à 70 1-2, les Canada Car à 92 1-2,
les Canada Steamship Lines à 76
1-4.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.
G. Beaubien et Cie.)

Brompton, 350 à 76 1/2, 800 à 77, 500 à 78, 100 à 78 1/2, 300 à 78 1/2.	
Abitibi, 105 à 81, 95 à 81 1/2.	
Ames priv., 95 à 76 1/2.	
Sugar, 65 à 140 1/2, 25 à 140 1/2, 25 à 141.	
Bell Tel., 24 à 101, 5 à 100 1/2.	
Brazilian, 350 à 37.	
Can. Col., 35 à 35 1/2.	
Canners, 5 à 52.	
Dom. Steel Corp., 5 à 57.	
Laurent., 50 à 118.	
Lyall, 10 à 60, 10 à 59.	
Mont. Power, 12 à 80 1/2, 2 à 81.	
Breweries, 2 à 64, 50 à 64 1/2, 50 à 64 1/2.	
Shaw., 5 à 108.	
Spanish, 10 à 118, 4 à 117 1/2, 25 à 118 1/2, 22 1/2 à 119.	
Steel Co., 5 à 68 1/2.	
Wabasso, 10 à 128.	
Navy, 5 à 142 1/2.	
Bons Wavag, 800 à 81, 8000 à 82.	
Banque de Montréal, 1 à 107.	
Banque Royale, 26 à 26 1/2.	
Can. Car., priv., 10 à 92 1/2.	
Steamship priv., 13 à 76 1/2.	
Spanish priv., 380 à 125.	
Fonds fédéraux	
1925, 85000 à 93 1/2.	
1931, 81000 à 91.	
1937, 8500 à 93 1/2, 82000 à 93 1/2, 8500 à 93.	

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks,
Gosselin et Cie, 405 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal.

Adanac.	1 1/2	Offre, mande.
Apex.	1 1/2	2
Atlas.	12 1/2	12 1/2
Bailly.	4 1/2	4 1/2
Beaver.	40	41
Boston Creek.	13	18
Chamb. Fer.	7	9
Continag.	240	260
Dom. Lakes.	121 1/2	127 1/2
Dom. Mines.	580	590
Hollinger.	325	36
Kirk Lake.	49 1/2	50
La Rose.	25	26
Lake Shore.	109	113
Melnyk.	205	208
McIntyre.	57	59
Nipissing.	1070	1100
Ophir.	1 1/2	2
Pete Lake.	17 1/2	18
Pore Crown.	23 1/2	25 1/2
Pore Vipond.	24 1/2	25 1/2
Shumacher.	17	18
Temisk.	34 1/2	37 1/2
Thompson.	34 1/2	37 1/2
Van. Oil and Gas.	24 1/2	25 1/2
Wasipika.	8 1/2	11

La livre sterling

Cours du change sterling, à New-
York et à Montréal.

Livre Sterling à New-York:

Papier à 60 jours. 343.50
Id., à demande. 349.50
Par câble sous-marin. 350.25

Livre Sterling à Montréal:

Papier à 60 jours. 381.75
Id., à demande. 387.75
Par câble sous-marin. 388.50

Cours du change new-yorkais sur
la place montrealaise, 10-15-16, 11
pour cent de prime.

Le franc (N.Y.), 15.27 ou 655.

Taux d'escompte, à Londres, 6-
5-8 pour cent.

Taux d'escompte de la Banque
d'Angleterre, 7 pour cent.

Autre crime commis à New-York

UN INDIVIDU ASSASSINE UN
MARCHAND JUIF DANS SA
BOUTIQUE POUR LE VOLER.

New-York, 16. — (S.P.A.) — Un
nommé Harry van Reed, 36 ans, ca-
paral dans l'armée américaine, au-
pant l'intention de voler une somme
de \$3,000 en argent et une au-
tre de \$27,000, en obligations de
la Victoire, a tiré et tué, hier après-

C'EST RECOMMENCER A VIVRE, DECLARE BURNS

Remis sur pied, après
avoir été pendant deux
ans incapable de tra-
vailler. — Ce qu'il doit
au Tanlac.

"Je n'étais qu'une ruine, lorsque
je commençai à prendre du Tanlac.
Après en avoir pris une bouteille,
je pouvais déjà aller et venir. Main-
tenant je peux dire encore une fois
que je suis un homme bien por-
tant." Ainsi s'est exprimé David
Burns, demeurant 192, rue King-
William, à Hamilton, en Ontario.
M. Burns est un employé très estimé
du Canada Wire and Iron Goods
Company. Il demeure à Hamilton
depuis dix ans et auparavant il de-
meurait à Toronto.

"Il y a environ deux ans, déclara-
t-il, j'eus la grippe espagnole
comme tant d'autres. Je ne m'en
relevai pas complètement, car toute
mon économie resta souffrante et
désorganisée. Mon estomac était
détriqué et mon appétit diminuait
peu à peu jusqu'à disparaître pres-
que tout à fait. Je ne pouvais re-
prendre mes forces et je me sentais
tout le temps rendu de fatigue. En
fin l'hiver dernier, à cause de mon
état d'épuisement, je retombai de
la grippe espagnole. Cette fois, je
crus bien y rester et il ne s'en fal-
lut pas de beaucoup. Mon cas
s'aggrava rapidement et bientôt je
sus que je faisais de la pleuro-
pneumonie. Un moment, on n'eut
plus d'espoir de me ramener à la
vie.

"Enfin je m'en tirai, mais je res-
tai si faible que je n'étais plus
qu'une ruine. Je ne pouvais même
pas me traîner et j'étais une charge
pour mes amis et pour moi. Mon

estomac était plus détraqué que
jamais. Je mangeais si peu, que je
maigrissais rapidement. Mon état
de santé me préoccupait au point
que je broyais du noir. Comme
question de fait, j'étais l'homme le
plus découragé qu'il y eût dans la
Confédération.

"Pendant que je restais à la mai-
son, je lisais beaucoup. C'est ainsi
que me tombèrent sous les yeux de
nombreuses attestations relatives au
bien que le Tanlac avait fait à beau-
coup de gens. Ces attestations firent
impression sur mon esprit et je me
décidai à faire l'essai de ce médi-
cament dont on disait tant de bien.
Je dois déclarer que le Tanlac me
fit du bien dès les premières doses.
Lorsque j'eus terminé ma première
bouteille, je pouvais déjà marcher
seul dans la maison.

"Je me remis rapidement à partir
de ce moment. Je n'ai encore
pris que quatre bouteilles et déjà
j'ai le sentiment de recommencer à
vivre, recommencer une vie nou-
velle.

"L'appétit m'est revenu et je
mange de n'importe quoi sans avoir
jamais par la suite un ennui quel-
conque de digestion. J'ai engrais-
sé de dix livres et je travaille aussi
fort que je n'ai jamais travaillé de
ma vie. J'ai dit à tous mes amis
que le Tanlac a fait pour moi et je
vais maintenant le dire à tous les
gens que je connais. J'estime que
c'est un médicament que tous les
humains devraient connaître."

Le Tanlac est maintenant en
vente à Montréal dans les phar-
macies du Dr Leduc; dans les phar-
macies de MM. Quenneville, Gué-
rin et Bélanger, chez MM. Lecours et
Lancetot, pharmaciens, et dans les
pharmacies Jassby; à Verdun, chez
M. Henri-P. Fabien, pharmacien; à
Lachine, chez M. Henri Le Cava-
lier, pharmacien, et à Longueuil,
chez M. J. A. Huot, sous la direc-
tion personnelle d'un représentant
spécial du Tanlac. (ann.)

HOPITAL ST-JOSEPH DES CONVALESCENTES

Pour Femmes et Jeunes Filles Pauvres

La Campagne de Souscription vient de commencer

Dupuis Frères

GRANDE VENTE DE SOUS-VETEMENTS

TRES IMPORTANT
Echantillons de SOUS-
VETEMENTS combinai-
sons en laine naturelle ;
marques Penman et Mer-
cury. Aussi SOUS-VETE-
MENTS en tricot élastique,
marque Stanfield et autres.
Grandeurs : 32 à 46 dans le
lot, mais pas dans toutes les
séries. Valeurs jusqu'à
10.00. Tant que
le lot durera. **4.29**

SOUS - VÊTEMENTS en
laine naturelle finie cache-
mire, marque Mercury
pour hommes. Pesanteur
moyenne, devant double
34 à 46 de ceinture. Spécial
le morceau. . . **2 29**

Ou les deux morceaux. . . . **4.25**

Au rez-de-chaussée

PES TUNGSTEN
 5 Tungsten de fabrication hollandaise
 la meilleure marque. **.40**
 , chacune.
 our. **1.10**

Au deuxième

ines de Travail

ES de travail pour hommes
ains tan ou noir, semelle à l'é
e l'eau. Pointures 6 **5.45**
cial; la paire. . . .
ES en cuir solide
ds garçons. For

Blucher. Pointu-
1/2 seulement.
de 4.00
our

haussée.

T JEUNES GENS
pour hommes tra- **4.95**
.....

TS pour garçons de 9 à 17 ans
folk, en tweed mélangé gris o
spécial. **19.50**
e complet.

Au rez-de-chaussée

EST 2000

ES 1 8000
NDREDI
Ananas en tranches, la boîte .49, ..

Tomates emballées à la main
boîtes.
Maïs sucré, 3 boîtes.
Epinards ou fèves en gousse,
boîtes.
Asperges de la Californie, 3 bo
tes

Petits pois verts, 3 boîtes... ..

PROVISIONS

Beurre pour frire, la boîte... ..
Bacon à déjeuner, la livre... ..
Œufs frais, la douzaine... ..
Fromage doux ou fort, la livre... ..
Saindoux Domestic ou Easy First... ..

EXTRA SPECIAL
Allumettes silencieuses (500), ré
15. Spécial, 3 paquets...
Cirage noir "2 dans 1" pour chau
sures, 2 boîtes...
Mine à notes, 2 boîtes

ARTICLES POUR LE LAVAGE
Bleu à laver, le paquet, ...
Savon de Castille, 2 morceaux . . .
Poudre à laver Gold Dust, 4 . . .
Sant Flush, la boîte, ...

Ammoniaque en poudre, 6 paq.
Empois blanc, 2 livres.
Au sous-sol

Cigarettes
200 boîtes de
cigarettes "La Clé"

St-Christophe.
Vice-President.

Au rez-de-chaus-